Journal 4-11 novembre 2020.qxp_HO 11/4/20 3:27 AM Page 1

ENGLISH PAGES : 7,11,12

Kreyòl : Paj 6

HAITI OBSERVATEUR

Lè manke gid, pèp la gaye !

Fondé à New York, cet hebdomadaire est édité par la société Haïti-Observateur Group, Inc.
www.haiti-observateur.ca
Haïti-Observateur
P.O. Box 356237
Briarwood, NY 11435-6235
Tél. (718) 812-2820
haiti_observateur@yahoo.com
New York: $1,00
Partout ailleurs : 1,50 $
Haïti: 20 gourdes
Tél. (718) 812-2820

VOL. L, No. 43 ***New York*** *: Tel : (718) 812-2820;* • ***Montréal*** *(514) 321-6434;* • ***Port-au-Prince****: (011 509) 223-0785* • *Paris (33-1)43-63-28-10* ***4-11 novembre 2020***

Joël Deeb nous a laissés

TENTATIVE DE FAIRE EXPLOSER LA VOITURE DE BÉBÉ DOC

Par Léo Joseph

Les générations qui ont suivi les messages de Joël Deeb sur les réseaux sociaux, particulièrement sur What'sApp, ne tarissent pas d'éloges et d'admiration à l'-égard d'un citoyen haïtien conséquent, et qui prend fait et cause pour les jeunes, en sus de dénoncer, sur tous les tons, les hommes et femmes qui ont pris le peuple haïtien en otage, pendant qu'ils imposent une dictature féroce au pays. Ceux qui n'ont pas vécu les années 70 et 80 ne peuvent connaître ni imaginer les aventures auxquelles il a été mêlé, dans la lutte contre la dictature. Sa tentative de faire sauter le véhicule de Jean-Claude Duvalier, un soir d'été, à la tête d'une équipe de jeunes activistes, relève d'une véritable expédition à la James Bond.

Fils de Jean Deeb, premier maire de Port-au-Prince nommé par François Duvalier, fraîchement élu président, les activités de Joël Deeb en exil ont trahi la mémoire de son père. Bien que son nom ait été, de près ou de loin, associé à toutes les entreprises anti-duvaliéristes qui se tramaient, c'est au sein de la «*Brigade Hector Riobé* » que s'est affichée la bravoure dont étaient

Joël Deeb, quelques jours avant sa mor.

dotés lui et ses compagnons. Si le coup qui a été planifié contre Bébé Doc a tourné court, il faut l'imputer au destin qui s'était mis de la partie. En tout cas, une équipe de cinq hommes, partit de la Floride, avait pu s'introduire incognito à Port-au-Prince, pour se retrouver à la fête à laquelle allait participer le président d'Haïti. Ce dernier et sa femme l'ont échappé bel parce qu'il a été décidé que le couple présidentiel ne ferait pas le déplacement jusqu'à La Boule. Le plan consistait à débarquer à la fête et à faire sauter le véhicule dans lequel voyageait le chef de l'État avec lui et sa femme dedans. À l'époque, Duvalier pilotait lui-même son véhicule, avec Michèle Bennett à côté de lui.

Partie d'Opa-Loca, destination les Îles Turks and Caicos

Un projet tel que celui planifié par Joël Deeb et la Brigade Hector Riobé exige d'importantes sommes d'argent pour se concrétiser. En ce temps-là les jeunes impliqués dans pareilles entreprises tentaient d'effectuer des levées de fonds, tant en diaspora qu'en Haïti. Les révolutionnaires haïtiens prenaient la précaution de ne jamais identifier des hommes d'affaires basés en Haïti qui contribuaient au « *fonds d'expédition* ». Un associé de Joël Deeb a révélé qu'une bonne partie de l'argent nécessaire à ce débarquement fut offerte par le défunt ex-président Paul Eugène Magloire.

L'expédition, composée de cinq hommes, partit d'Opa-Loca, en Floride, avec pour destination les Îles Turcs and Caicos. Pourtant la mission de Joël Deeb et de ses amis devait les conduire en Haïti. Afin d'éviter tout malentendu avec les autorités fédérales, le plan de vol de l'avion, un «Beachcraft Baron » double moteur, identifiait la destination comme étant les Îles Turks et Caicos.

Pas nécessaire, pour l'instant d'entrer dans les détails relatifs à l'origine des armes embarquées à bord de l'avion, cela fera l'objet d'un article qui sera offert ultérieurement. Il faut toutefois préciser qu'à l'époque, l'attaque terroriste du 11 septembre 2001 n'avait pas encore lieu, et les

Suite en page 16

L'INSÉCURITÉ, TALON D'ACHILLE DU RÉGIME TÈT KALE

Levée de boucliers général contre l'équipe au pouvoir

Haïti est ingouvernable à tous les points de vue : mal gouvernance, pillage des caisses publiques, corruption tous azimuts. Mais c'est l'insécurité, pourtant créée et entretenue par le Palais national, qui se retourne contre Jovenel Moïse et son équipe. Suite à l'assassinat de la bachelière Évelyne Sincère, c'est presque toute la société qui semble vouloir se mobiliser pour demander des comptes à ce dernier, et le cas échant, exiger la fin immédiate du quinquennat du chef de l'État qui, selon la Constitution, doit se terminer le 7 février 2021. En tout

Suite en page 13

JOVENEL MOÏSE ET SON PROJET D'ÉLECTIONS FAITES SUR MESURE

À quel prix sont embrigadés un ex-président et un général retraité ?

Le baiser de la corruption au crépuscule de la vie...

Jovenel Moïse entend crédibiliser ses ambitions électoralistes.

L'ex-président intérimaire Boni-Δ2

Par Léo Joseph

Dans un pays comme Haïti, où la corruption est omniprésente et maniée de main de maître par son principal acteur, le président de la République, il n'appartient pas à n'importe qui de résister à sa séduction, même ceux-là qui devraient avoir une réputation d'intégrité exemplaire. C'est le cas, on ne peut plus scandaleux, d'un ex-président du pays et d'un général qui s'est couvert de tant de gloires dans sa carrière militai-

Suite en page 8

HAPPENINGS!

The Slaughterhouse that is Haiti

Lencie S. Mirville, another victim of kidnapping.

Evelyne-Sincere, the latest victime of kidnapping, found murdered.

By Raymond Alcide Joseph

There is no question that Haiti, under the gang-connected government has become a slaughterhouse sparing no one. The murder, last Sunday. November 1st, of a female student in her last year of High School has caused an uproar that can't be disregarded.

Evelyne Sincère, 22 years old,

Continued to page 7

Journal 4-11 novembre 2020.qxp_HO 11/4/20 3:27 AM Page 2

Dessalines méritait-il un tel sort ?
UNE DATE FATIDIQUE

Pr Frantz Célestin *

Le 17 octobre de cette année 2020 en cours, ramenait le 214e anniversaire de la mort de celui qui est communément appelé Jean Jacques Duclos Dessalines mais que le Médiateur Yvon Charles, de *l'Organisation de Gestion de la Destination du Nord d'Haïti* (OGDNH), désigne plutôt sous le nom de Mompremier Mondésir Jean Jacques Dessalines. Celui-ci était parfaitement informé de l'existence d'un important mouvement insurrectionnel organisé par la population du Sud du pays en vue de son assassinat.

Cependant, toujours trop imbu de lui-même et péchant par excès de confiance, malgré la réticence de sa femme Claire Heureuse, il partit de son palais de la ville de Marchand avec un tout petit groupe d'hommes et prit la route de l'Ouest afin de réprimer les mutins. Après une courte escale à l'Arcahaie, il se dirigea, au petit jour, vers Port-au-Prince. Aux alentours de 8 heures du matin, loin de penser qu'il s'introduisait dans une véritable fosse aux lions, il avançait en toute quiétude vers le Pont Larnage qui, depuis ce jour, allait changer de nom pour celui de Pont-Rouge en raison de ce sanglant événement.

Brusquement, son aide de camp, lui communiqua son étonnement de remarquer dans les alentours, la présence de certains militaires du Sud. Impossible ! Il refusa catégoriquement d'y croire et ne se rendra à l'évidence que lorsque le général Gérin se précipita en trombe devant lui en criant furieusement : « *Halte ! Fermez le cercle* ».

Aussitôt, les insurgés fusèrent, de toutes parts, sur la route et formèrent un cercle autour de lui et de son petit groupe d'hommes. Entre temps, les officiers de l'insurrection criaient : « Feu ! Feu ! ». Durant plusieurs secondes, les assaillants demeuraient figés. Personne n'osa tirer. Enragé, Dessalines brandit sa canne et frappe un soldat. Il dégaine ensuite son pistolet, tue un autre soldat et tente de s'enfuir. C'est alors qu'un jeune soldat du nom de Garat tire une balle qui atteint sa monture. Le cheval tombe à la renverse. L'empereur appelle son compagnon Charlotin Marcadieu à son secours. Promptement, celui-ci bondit sur lui et le saisit à bras-le corps pour le protéger. Mais, peine perdue ! Ils sont, tous les deux, criblés de balles.

Ainsi périt, en ce 17 octobre 1806, l'empereur Jean-Jacques Duclos Dessalines. Toute son existence a été une vie de violence. Il prit naissance dans un contexte de violence. Jeune, il fut violenté par ses maîtres. Adulte, il violenta, à son tour, ses adversaires de guerre, ses subalternes et même ses amis. Enfin, il mourut dans la violence. C'est le cas de dire : « *Il est mort comme il a vécu* ».

Réjouissance scandaleuse

Une scène plus que déplorable se produisit immédiatement à la suite de cet assassinat. Ce fut la grande réjouissance. L'empereur était réellement décédé. Il n'y avait plus aucune raison pour ses ennemis de dissimuler leur joie. Au dire de Corvington, l'adjudant-général Bonnet enfourcha sa monture et, au grand galop à travers les rues de Port-au-Prince, il vociféra : « *Vive la Liberté ! Le tyran n'est plus !* ».

L'empereur est dépouillé de ses vêtements. On vole ses armes, ses pistolets, son sabre. Ses doigts sont coupés de ses mains pour permettre d'enlever et voler plus facilement ses bagues ; mais aussi, les doigts eux-mêmes sont vendus très chers à certains riches de Port-au-Prince qui les gardaient en guise de relique dans du formol, liquide propre à la conservation de la chair humaine. Le corps mutilé est déposé sur des fusils disposés en forme de brancard et, contemplant ce spectacle macabre qu'il dirige lui-même, Yayou ricane tout en mentionnant : « *Qui dirait que ce petit misérable, il n'y a qu'un quart d'heure, faisait trembler toute Haïti* ».

Sur le brancard, la dépouille fut transportée à Port-au-Prince. Maintes fois, on la laisse tomber et souvent, « la foule se ruant sur le cadavre, le lapide à coups de sabre ». Le macchabée fut jeté, c'est le moins qu'on puisse dire, sur la ***Place du Gouvernement*** qu'on connaît aujourd'hui sous l'appellation de ***Champ de Mars***. Là, une folle nommée Défilée, âgée d'environ soixante-dix ans et fervente admiratrice de l'empereur l'inséra dans un grand sac. Elle contempla les restes jusqu'à ce que, dans l'après-midi, quelques soldats délégués par Pétion vinrent les prendre et les emportèrent au cimetière intérieur « Sainte Anne » où, sans tambour ni trompette, ils furent mis en terre.

Quelque temps plus tard, en témoignage de reconnaissance des bienfaits qu'elle et son mari avaient conjointement bénéficiés de la part de l'empereur, une citoyenne répondant au nom de Madame Inginac installa sur la fosse jusque-là reléguée au rang de l'indifférence et même des oubliettes, une modeste pierre tombale portant l'inscription : « *Cigît, Dessalines, mort à 48 ans* ».

Interprétation de cet événement

Les commentaires sont légion à propos de ce triste événement qui aura souillé pour toujours l'histoire d'Haïti et dont les conséquences néfastes n'ont de cesse de rejaillir sur cette nation. Tout compte fait, il est indéniable que concrètement, le soulèvement qui a eu son aboutissement à l'assassinat de Dessalines a pris naissance dans l'Ouest et le Sud du pays. Là-dessus, les historiens sont quasiment unanimes à admettre que l'élément déclencheur en est principalement la politique agraire telle qu'elle a été conçue et gérée par Dessalines. Les lois appliquées en ce sens ont grandement contribué à provoquer contre l'empire la colère de la classe des bourgeois et des commerçants.

En même temps, l'empereur perdait aussi l'appui de la masse populaire qui ne lui pardonnait point le fait que, par son décret du 9 avril 1805, il rétablissait catégoriquement la politique agraire de Toussaint Louverture. Cette décision suscita au plus haut point le mécontentement des paysans. Car, il était évident qu'un tel système n'eut pour effet que de brimer leur liberté. Ce décret du 9 février 1805 les contraignait de façon « manu militari » à demeurer à la campagne pour cultiver leurs jardins.

Mademoiselle Chapotin, une jeune fille de bonne famille, de bonne réputation et de bonnes mœurs reçut publiquement une bastonnade parce qu'elle ne possédait pas les douze gourdes d'amende qu'elle devait payer pour avoir hébergé trop longtemps un jeune paysan en sa demeure située en ville. Les gens démunis ne s'estimaient pas mieux traités qu'ils le furent au temps des colons où, véritables forçats, ils se trouvaient continuellement astreints à la surveillance d'un « *commandeur* » qui les poussait à travailler sans relâche et qui surtout, utilisait « *le fouet, le bâton, des verges et la prison* » pour les sortir de leur torpeur dès qu'ils montraient le moindre signe de fatigue ou de paresse.

Un tel traitement, à tort ou à raison, constituait une aberration flagrante pour ces citoyens dont plusieurs s'étaient battus à côté de Dessalines pour réaliser non seulement l'indépendance mais aussi l'abolition totale de l'esclavage, tout au moins à Saint-Domingue. Le 1er janvier 1804, ce fut dans la perspective de le voir travailler à l'amélioration de leur situation que ses concitoyens l'avaient porté au timon des affaires de l'état.

Quelle ne fut pas leur grande déception de constater que l'empereur ne se souciait guère de leur accorder le traitement auquel ils s'attendaient en toute justice. La rigidité, l'autoritarisme, le caporalisme agraire, le « pouvoir sans partage concentré à Marchand », le trop grand nombre de maîtresses du chef, tels sont les termes qui reviennent constamment sous la plume des écrivains pour décrire le gouvernement de Dessalines. À ce compte, Thomas Madiou écrit : « *L'Empire sombra dans le despotisme. Le régime de Dessalines fut une dictature militaire dans toute son ampleur* ».

À tout cela, il faut ajouter le gaspillage effronté exercé par les fonctionnaires. Dessalines en était bien au courant. Mais, il se montrait plus que tolérant. La seule recommandation qu'il faisait à ses collaborateurs, c'était la suivante : « *Plemen poul la. Men fè attansyon pou li pa rele !* » La traduction française en est : « *Plumez la poule. Prenez garde qu'elle ne crie !* »

Il n'en saurait être autrement car, lui-même, avide de richesse douteuse et fervent de plaisirs exagérés, il ne pouvait nullement constituer un modèle incontestable. Son amour pour la bamboche et pour la danse était tellement prononcé qu'on ne reconnaissait guère en lui le minimum de prestige qui doit caractériser un chef d'État. Le 17 octobre 2005, à l'occasion de l'anniversaire de la mort de Dessalines, le Professeur Pierre Josué Agénor Cadet publia un article dans lequel il rapporte le fait suivant.

Au cours d'une rencontre festive qu'il organisait dans ses salons, Dessalines recevait plusieurs amis et collègues parmi lesquels figuraient Pétion et Christophe qui se tenaient l'un à côté de l'autre. Tandis que la fête battait son plein, ces deux généraux, ne cessaient pas d'observer de près leur hôte, en l'occurrence, l'empereur. Ils s'étonnaient outre mesure de constater à quel point ce dernier ne se gênait pas pour poser un tas de gestes aussi disgracieux que désinvoltes auprès de ses invités.

À un moment donné, se sentant choqué de son comportement, le général Christophe, responsable du département du Nord, se pencha vers son homologue de l'Ouest et lui glissa au tuyau de l'oreille : « *Nous ne devons pas nous laisser mener par ce petit danseur* ».

Voilà autant de faits qui expliquent qu'en 1806, dans les sphères névralgiques de la société haïtienne, la cote d'amour était à son plus bas niveau à l'endroit de Dessalines. Il est quand même déplorable que, nonobstant ses légendaires accomplissements qui contribuent à faire la fierté non seulement du peuple haïtien en particulier mais aussi de la race noire en général, sa témérité exagérée et son ego démesuré lui ont coûté la vie d'une façon aussi atroce.

Des erreurs non des fautes

À la lumière de tels faits, il est indéniable que plusieurs critiques, pour le moins, sérieuses peuvent être imputées à l'empereur. En revanche, à l'endroit de cet homme qui s'est tant sacrifié pour ce pays et pour ses congénères, il aurait été plus juste de considérer que ces écarts qui lui sont attribuables constituent, pour parodier le Dr J.-C Dorsainvil : « *des erreurs plutôt que des fautes* ». L'empereur, faut-il le répéter, était loin d'être parfait. Cependant, il faut avouer que, eu égard à ses accomplissements, il ne méritait pas un traitement aussi barbare que celui qui lui a été infligé par ceux qui lui doivent leur libération. Dessalines est amplement digne du plus haut niveau de respect et de reconnaissance de la part tant de la population haïtienne en particulier que de la gent noire en général.

Que n'importe quel lecteur de ce papier regarde dans le rétroviseur. Il procèdera à une récapitulation de l'information fournie dans les chapitres précédents. Et cela le forcera d'admettre le mérite de Jean-Jacques Dessalines. Incontestablement, ce monsieur s'est révélé l'acteur principal qui a dirigé de main de maître l'équipe des héros qui ont sorti notre coin de terre de l'horrible état de servitude dans lequel il se trouvait maintenu durant trois siècles par le colon blanc. Dessalines mérite doublement la reconnaissance du peuple haïtien, car c'est aussi grâce à lui que nous avons aujourd'hui ce pays qui est une république, encore plus, la première république nègre « libre et indépendante » du monde.

Ce n'est, réellement pas peu. C'est ce Dessalines, illettré mais fier et confiant qui, à la tête de sa troupe d'esclaves nègres et incultes, parvint à infliger une défaite cuisante et spectaculaire, à la

Suite en page page 14

Journal 4-11 novembre 2020.qxp_HO 11/4/20 3:27 AM Page 3

Julio Racine est décédé, un arbre musicien dans l'éternité 2e et dernière partie

Par Louis Carl Saint Jean

Bientôt, Julio allait écrire un nouveau chapitre de sa vie. En juin 1970, il rencontre celle qui allait remplir de joie son cœur et son foyer pendant quarante-six édéniques années. La jeune Nina Ralph, joueuse de viola et professeure d'orchestre et de musique, à Jefferson County Public School, à Louisville, Kentucky, vient mettre ses talents à l'École Sainte Trinité au cours de l'été. À l'époque, Julio tenait un pupitre de flûte dans le semi orchestre d'une vingtaine de membres de cette institution. Elle se souvient : « Julio et moi sommes tombés amoureux immédiatement. »

La nouvelle visiteuse sera également éprise de l'ingéniosité de son nouvel amant. Elle enregistre certaines de ses interprétations sur cassette. En septembre, à son retour dans sa ville natale, elle soumet l'enregistrement à l'appréciation du personnel de l'école de musique de l'Université Louisville. Les responsables, conquis par le talent du jeune flûtiste, lui offrirent une bourse d'-études. Ainsi, en janvier 1971, Julio fait ses valises et débarque dans le « Derby City » pour y approfondir ses connaissances.

Souffrant du mal du pays, à chaque période de vacances universitaires, Haïti, plus précisément la rue des Miracles et l'École Sainte Trinité, sa seconde demeure, reverra son fils. Ainsi, il ne ratera aucun des camps d'été qu'organise l'OPST à Léogâne depuis 1971 sur la suggestion de sa future femme. Il en profitera également pour faire des prestations privées et publiques avec ses excellents amis Jacky Duroseau et Ansy Dérose. En juillet 1972, il participera à l'enregistrement d'*Ansy, sa musique et sa poésie*, le premier album de l'auteur de *Quo vadis terra*. Rappelons que cet album a été enregistré par l'ingénieur Fritz Joassin au bureau du chanteur à l'École Professionnelle J.B. Damier dont il fut le directeur.

Pendant que nous y sommes, signalons qu'un quart de siècle plus tard, soit en 1997, notre flûtiste jouera deux morceaux sur *Haïti, mélodie d'amour*, le dernier joyau ciselé par le beau couple Yole et Ansy Dérose. D'ailleurs, *Ma prière*, l'une des dernières créations d'Ansy, était une de ses œuvres de prédilection.

Rester seul n'est plus le désir de Julio. L'heure de fonder un foyer a sonné. Aussi, le 5 janvier 1974, lui et Nina exultent de joie au pied de l'autel d'un temple à New York. Dieu bénira ce couple chrétien de trois merveilleux enfants. Ils suivront tous les pas de leurs géniteurs: Cynthia est violoncelliste et pianiste, Marie Sue, violoniste et James flûtiste et violoniste. J'estime tout à fait important de signaler que Madame Racine a mis ses connaissances pendant près d'un quart de siècle au service de la jeunesse haïtienne. En effet, de 1970 à 1994, elle a enseigné les instruments à cordes

Julio Racine

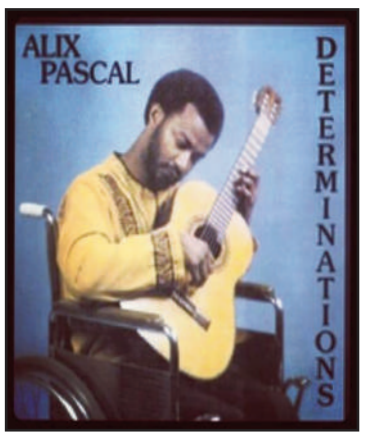

Alix (Tite) Pascal.

à l'École Sainte Trinité et à l'-École Saint Vincent. En plus, au cours des années 1980, à l'Institut Haitiano-Américain, elle a été d'abord professeur d'anglais puis elle a occupé le poste de registraire.

En juin 1975, après avoir décroché sa licence en flûte et en composition, Julio se hâte de retourner en Haïti. Il reprend ses activités à Sainte Trinité et y offre le fruit de ses connaissances. Conjointement, il est le principal lieutenant du chef d'orchestre Hector Lominy. Infatigable, il commence également à donner des récitals dans lesquels il se fait accompagner par la pianiste Micheline Dalencour.

Le bonheur est au rendez-vous. Bientôt, Julio Racine verra ses talents et son sérieux récompensés. En juillet 1976, Hector Lominy quitte Haïti pour émigrer aux États-Unis. L'administration de cette prestigieuse institution désigne Racine pour succéder au maestro jacmélien. Il tiendra la baguette pendant un quart de siècle, jusqu'à sa retraite en juillet 2001.

Le nouveau maestro se montrera à la hauteur des attentes que le conseil de direction a placées en lui. Comme son prédécesseur, Julio Racine fera preuve d'esprit d'initiative et de créativité. Il le prouvera sur deux fronts principaux. D'abord, en consultation avec la Sœur Anne-Marie Bickerstaff, il invite de chefs et des solistes de belle facture, tant Haïtiens qu'étrangers, pour donner plus d'ampleur à son répertoire. Parmi ceux de chez nous, citions : Mme Laudun Denis, Rudy Perrault, Nicole Saint Victor, Micheline Dalencour, etc. Le chef d'orchestre Edgar Curtis, la flûtiste Doriot Anthony Dwyer et d'autres grands artistes étrangers se feront également apprécier, avec l'OPST, sur les tréteaux de l'Institut Français, à l'auditorium Sainte Trinité et, à partir du 22 novembre 1979, à la Salle Sainte Cécile, à la rue Monseigneur Guilloux.

Julio Racine ne s'était pas contenté que de cet exploit. Refusant de se cloîtrer dans le répertoire des grands maîtres occidentaux, il accordera une grande importance aux œuvres de certains de nos compositeurs ou carrément à celles d'auteurs anonymes, tirées de notre folklore. L'air satisfait, il m'a souvent rappelé ce fait : « *Je m'assurais toujours qu'au moins une pièce de compositeurs haïtiens fût présentée dans chacun de nos concerts. Certainement, le répertoire de l'orchestre est presque exclusivement classique, la réalité était que mes exécutants étaient de jeunes Haïtiens* Donc, j'avais pour devoir également de les aider à connaître et à embrasser leur identité culturelle ». À travers cette déclaration, peut être humé sans détour le souffle de ses trois principaux modèles : Dépestre Salnave, Solon C. Verret et surtout Anton Werner Jaegerhuber !

Signalons qu'à part de ces trois demi-dieux, Julio Racine, homme d'un goût recherché, admirait bien d'autres musiciens et compositeurs haïtiens. Parmi eux, il m'a toujours cité ces noms suivants : Occide Jeanty, Ludovic Lamothe, Justin Elie, Lina Mathon Blanchet, Augustin Bruno, Carmen Brouard, Émile Désamours, Férère Laguerre et de rares autres. Dans la musique populaire haïtienne, il me disait toujours du plus grand bien de Guy Durosier, Antalcidas Murat, Jacky Duroseau, Gérard Dupervil, Raoul Guillaume, Ansy Dérose, Fito Joassin, Alix « Tit » Pascal, etc. Il voyait en Webert Sicot « un virtuose, un maître, un génie du saxophone ».

Un nouvel horizon s'ouvre devant le jeune maestro et ses élèves. En juin 1976, pour la première fois, l'OPST, se rend à

Ansy Dérose

Tanglewood, dans le Massachusetts, le lieu de résidence estivale de l'Orchestre Symphonique de Boston (BSO, en anglais). Le maestro Racine profitera de cette belle occasion pour prendre des cours avancés de la légendaire

Raoul Guillaume.

Doriot Anthony Dwyer, première flûtiste du BSO. Trois années plus tard, plus précisément du 24 juin au 19 août 1979, lors de la 37è session tenue à Tanglewood, Julio suivra le *master class* sur la direction d'orchestre offert par le grand maître Leonard Bernstein. Notre professeur a maintenant plus d'une flèche dans son carquois.

Julio Racine avait également brillé dans la composition. Créateur prolifique, il nous a laissé une œuvre abondante, digne d'un fier héritier d'Anton Werner Jaegerhuber. Parmi ses créations, citons : *Regards*, suite en quatre mouvements pour orchestre complet. On a eu la grande première à Virginia Commonwealth University, invité alors pas son ancien élève Jean Montès, *Tangeante au yanvalou*, pour flûte et piano ; *Sonate vodou jazz*, pour flûte et piano, *Sonate à Cynthia*, etc. Il sied de mentionner que cette dernière pièce, composée pour l'une de ses filles, a été interprétée par Shawn Chang, piano, et Diana Golden, violoncelle, à leur récital de doctorat au Département de musique de l'Université Rutgers. Ils l'ont mise également dans leur album *Tanbou Kache*, récemment publié.

L'art racinien a également dépassé les frontières nord-américaines. En automne 2010, le légendaire musicien cubain Electo Silva Gaínza avait sollicité de son homologue haïtien la messe que celui-ci avait composée à la mémoire du séisme du 12 janvier de cette même année. Le maître cubain l'avait fait jouer en janvier 2011 par la chorale de l'Université Oriente, à Cuba.

Julio Racine s'était également taillé une réputation enviable comme orchestrateur. En fait, dans ce domaine, il fait figure de révolutionnaire, s'inscrivant dans la tradition de son compositeur préféré Anton Werner Jaegerhuber et, dans une moindre mesure, dans celle de Lina Mathon Blanchet, d'Antalcidas Murat ou de Férère Laguerre.

À mon humble avis, l'œuvre sur laquelle il convient nécessairement de se pencher pour étayer cette assertion est le gigantesque projet qu'il a accompli au cours des onze dernières années en collaboration avec la chanteuse Karine Margron. En effet, en 2008, après une éclipse de dix-sept années, celle-ci retourne sur la scène artistique. Elle le fait de manière éclatante : elle ambitionne de recueillir nos chansons folkloriques afin de les sauvegarder et de les épargner de l'oubli. Pour l'aider à accomplir ce projet ambitieux, elle fait appel au maître. Le résultat fut des plus éloquents.

En effet, dans le cadre de ce noble projet baptisé *Chansons d'Haïti*, le maître a arrangé 156 de nos pièces classiques, traditionnelles et folkloriques. S'y trouvent, en vrac, à travers onze recueils - que dis-je, onze chefs-d'œuvre -: tous genres confondus: *Diane* de Luc Jean-Baptiste, *Complainte paysanne* de Raoul Guillaume, *Ma prière* d'Ansy Dérose, *Si jamais* de Fito Joassin, *Minis Azaka, Trois feuilles, trois racines, Erzulie malade* et d'autres joyaux tirés de notre folklore ou du cru d'autres compositeurs haïtiens. C'était la dernière grande contribution de Julio Racine à l'épanouissement de notre terroir.

À propos de cette grande réalisation, le défunt m'avait plus d'une fois fait la confidence suivante, qu'il me plaît à dévoiler: « J'ai toujours voulu orchestrer nos pièces folkloriques pour les mettre à un niveau académique acceptable. La musique folklorique, dans le monde universitai-

Suite en page 5

Journal 4-11 novembre 2020.qxp_HO 11/4/20 3:27 AM Page 4

DÉVELOPPEMENT PERSONNEL

Signes de maladie mentale

Par Rosie Bourget

Tout le monde subit des changements dans ses émotions, ses pensées et son comportement de temps en temps. Mais lorsque ces changements vous rendent

Rosie Bourget

moins apte à fonctionner au jour le jour, ils peuvent être des signes d'une maladie mentale.

La maladie mentale prend de nombreuses formes, notamment la dépression, les troubles anxieux, le trouble bipolaire et la schizophrénie. C'est courant, touchant quelque 44 millions d'américains chaque année. Il n'y a pas d'examen simple pour vous dire si vous ou quelqu'un que vous connaissez avez une maladie mentale. Souvent, vous ou votre entourage remarquerez de petits changements dans votre façon d'agir bien avant que les symptômes ne vous affectent sérieusement.

Si vous reconnaissez que quelque chose ne va pas, vous pouvez demander à un médecin ou à un professionnel de la santé mentale ce qu'il faut faire. Obtenir de l'aide dès le début empêche souvent la maladie mentale de s'aggraver. Certains symptômes peuvent indiquer qu'il est temps de demander de l'aide, surtout si vous en remarquez plusieurs. Ils incluent:

Tristesse qui dure plus longtemps que d'habitude, retrait des amis et de la famille, perte d'intérêt pour les choses que vous aimiez autrefois, ignorance des soins personnels et d'hygiène, émotion extrême, colère excessive, abus de drogues ou d'alcool, pensée suicidaire, etc.

Signes de maladie mentale chez les enfants

Lorsqu'un enfant a une maladie mentale, il peut présenter certains des mêmes symptômes que les adultes, comme s'inquiéter trop ou changer ses habitudes de sommeil et d'alimentation. Vous pouvez également remarquer : des changements dans leurs performances à l'école, agression ou désobéissance, cauchemars fréquents, comportement étrange ou inhabituel.

Devriez-vous demander de l'aide?

Ce n'est pas parce que vous remarquez un ou deux de ces symptômes que vous ou votre proche êtes atteint d'une maladie mentale. Les événements majeurs de la vie, comme la perte d'un emploi ou d'un être cher, peuvent nuire à votre humeur et à votre capacité à fonctionner. Une maladie physique, un nouveau médicament ou des changements de posologie peuvent provoquer certains de ces symptômes.

MONDE

Nouvelles tensions en Méditerranée orientale

Par J. Gérard Kennedy Alcius
*

Ça faisait longtemps, en effet, qu'on n'avait pas observé un tel niveau de tension en mer méditerranée – des tensions certes déclenchées par la Turquie dans le court terme, mais qui trouvent racine sur le long terme dans des rivalités et dans des antagonismes profondément enfouis dans les dédales de l'histoire du pourtour méditerranéen et des civilisations qui l'ont peuplé. Si les hostilités récentes ont été essentiellement déclenchées, dans la région, par une Turquie désireuse d'accroître sa puissance et son rayonnement, il faut également et nécessairement replacer les initiatives turques contemporaines dans l'économie globale du monde dans lequel tous les acteurs internationaux évoluent aujourd'hui — un univers mondialisé qui possède consistance et structure, qui met tous les acteurs en rivalité implacable, les uns envers les autres, qui force chacun à se battre pour améliorer ses chances de survie dans l'ordre global ainsi dessiné, qui soumet chacun des agents engagés à des règles sauvages, mais incontournables et impérieuses …

On ne peut évidemment faire fi, dans l'analyse des phénomènes politiques et diplomatiques, des facteurs relatifs à la conjoncture, aux choix stratégiques des acteurs, à la personnalité desdirigeants, *etc.* Mais ce type d'analyse doit évidemment céder la place aux facteurs et aux processus beaucoup plus lourds et beaucoup plus déterminants — soit les facteurs entraînant un impact plus décisif sur le cours des évènements. Dans le cas des différends que la Turquie entretient avec la France, la Grèce ou la Communauté Européenne, les facteurs sont multiples et il ne sert à rien, comme le font trop souvent (*les soi-disant, les sachants, mais non les savants spécialistes*) de la question, d'arrêter l'investigation sur tel ou tel facteur et risquer ainsi d'en exagérer la portée et l'importance. D'où la pertinence indiscutable de notre grille d'analyse onto-structurale, une forme analytique qui en cherchant à rejoindre la nature intime et l'essence de l'Être (diplomatique) d'une entité politique constituée, nous évite de devoir éternellement retomber dans l'aporie des modèles causals unidimensionnels et de la sempiternelle dialectique des multiples inférences causales relatives. Dans notre perspective, ce sont l'ensemble des causes de divers ordres et de différents niveaux qui s'intègrent et trouvent leur synthèse naturelle au cœur du système « *onto-structural* » duquel elles puisent leur énergie, leur substance et leur dynamisme.

L'Être turc enferme en son sein toutes les modalités causales latentes (matérielles, semi-matérielles et immatérielles) susceptibles d'engendrer la totalité de la gamme des manifestations phénoménales qu'il nous est actuellement loisible d'observer coté turc : **la complexité des tensions avec la Grèce, l'intervention brutale de la Turquie en Libye, les razzias turques en Syrie, le parti pris en faveur de l'Azerbaïdjan, le dossier migratoire et l'Europe, l'intégration sans cesse différée à la communauté européenne, le positionnement stratégique de la Turquie dans le jeu Russie/Amérique, la gestion des tensions politiques internes, etc.** Les dossiers chauds ne manquent évidemment pas en ce qui concerne la Turquie, mais ce n'est pas en découpant/isolant arbitrairement chacun de ces dossiers problématiques que l'on parviendra à reconstituer et à comprendre l'ensemble du cas turc, que l'on se donnera automatiquement les moyens de reconstituer l'Intégrale métaphysique de «l'identité» turque, que l'on parviendra à opérer les synthèses explicatives que l'on désire, que l'on parviendra à saisir la structure fondamentale commandant aux diverses actions et initiatives turques, que l'on parviendra vraiment à se rendre intelligible les évènements politiques et diplomatiques de nature turque que l'on cherche à investiguer. Certes, chaque dossier mérite d'être analysé en lui-même, tout comme chaque évènement mérite que l'on identifie les variables et facteurs plus spécifiques qui ont pu être impliqués : mais sans la reconstitution ontogénétique de l'Être du Diplomatique/Politique turc, on ne parviendra jamais à refaire les synthèses nécessaires à l'intellection profonde et achevée des phénomènes investigués.

S'il existe un pays qui repose sur des bases vraiment ambivalentes et contradictoires, c'est véritablement la Turquie contemporaine : un pays bâti sur des fondations doubles et qui comme l'Iran à sa façon ne cesse jamais d'osciller (vaciller) quant aux origines fondatrices desquelles il se réclame officiellement. Historiquement et face à l'occident chrétien depuis un temps millénariste légendaire, l'Empire Ottoman et les groupements socio-ethniques ayant constitué tout ce qui a évolué sous la tutelle de la civilisation turque se sont toujours réclamés d'être des entités cosmologiques vivant à la fois sous le mode dédoublé du paganisme/religieux et du monothéisme/religieux – tout en étant caractérisé comme tel par les mondes chrétiens traditionnels. La première et la plus originelle des fractures devant définir l'être turc se joue donc au niveau de cette différenciation primaire entre un monde chrétien en-voie-de-sécularisation et un monde turc essentiellement coulé dans une structure primitive religieuse dédoublée dans son principe – paganisme archaïque et religion monothéiste révélée (Islam).

Mais ce sous-bassement païen et religieux va subir, au fil des siècles, plusieurs puissants assauts provenant des mondes chrétiens et séculiers, de nouveaux vecteurs et de nouvelles médiations ontogéniques capables d'infiltrer et de remodeler en profondeur l'être turc de première génération : la rencontre brutale de l'empire païen turc avec la civilisation chrétienne en-voie-de-désacralisation ; la genèse à l'intérieur de la société turque d'un imposant mouvement politique séculier appelé à infléchir la construction de l'État turc (le mouvement politique laïc dirigé par Atatürk et les officiers de liaison) ; l'influence globalisée de toutes les puissances politiques et de toutes les grandes idéologies politiques séculières ayant traversé la Turquie au 20' siècle (système républicain, libéralisme politique, socialisme/ communisme, démocratie représentative, etc.) D'où cette double fondation ontogénétique qui ne cesse de hanter encore aujourd'hui la société turque – d'un côté une tentative sans cesse renaissante d'un retour intégriste aux sources religieuses et de l'autre coté une plongée encore plus marquée dans une civilisation matérielle séculière. Deux vecteurs métaphysiques lourds constitutifs de l'Être Immatériel primitif de la Turquie moderne : d'où cette difficulté implacable pour la société et les institutions turques de faire une synthèse harmonieuse de ces deux composantes substantielles originelles — deux composantes, pour une part, compatibles au sein d'un État politique souverain moderne (séculier), mais deux composantes pour une autre part incompatible avec la genèse d'un État Politique Souverain Moderne (séculier).

Ballotée entre de multiples vecteurs d'influence plus ou moins déterminante, déchirée entre de multiples corridors d'appartenance, attirée par de nombreux modèles supranationaux souvent très prégnants ; aspirée par des forces idéologiques plus ou moins radicales ; influencée par des mouvances politiques divergentes ; façonnée par des tangentes culturelles aux couleurs et aux saveurs discordantes la so-

Suite en page 5

HAITI-OBSERVATEUR EN LIGNE

En attendant la construction du nouveau site, l'édition hebdomadaire peut être téléchargée : haiti-observateur.ca
Ensuite cliquez sur ARCHIVES, puis choisissez l'édition courante ou celle désirée.

Journal 4-11 novembre 2020.qxp_HO 11/4/20 3:27 AM Page 5

Julio Racine est décédé, un arbre musicien dans l'éternité 2e et dernière partie

Suite de la page 3

re, doit atteindre un niveau élevé.» Le résultat est probant. Nombreux furent les musiciens et chefs d'orchestre à se servir de ses dernières œuvres. Parmi eux, signalons : Dr Jean Montès, Rudy Perrault, Jean-Luc Princivil, etc. Ces merveilles ont été applaudies un peu partout: à Louisville Orchestra, Louisville Civic Orchestra, etc.

Maître Racine fut récipiendaire de plusieurs distinctions universitaires, en récompense à son œuvre gigantesque. Le 26 mai 2013, le Yo Festival l'a récompensé d'un trophée pour sa contribution à la formation musicale des jeunes Haïtiens. Quatre ans plus tard, l'école de musique de l'Université de Louisville lui a offert le « Wilson Wyatt Alumni Award ».

Jean Rudy Perrault.

Il convient de souligner que Julio Racine avait plusieurs cordes à son arc. Le connaissant tellement comme musicien que nous avons oublié qu'il était également un spécialiste de l'électronique. D'ailleurs, il est détenteur d'un diplôme dans cette branche de la RCA Technical Institute. C'est ainsi qu'il fit partie du corps enseignant et assistant-directeur de L'école Professionnelle Sainte Trinité, fondée et dirigée en 1976 par Ryne Fecco. Une année plus tard, au départ du fondateur pour le Cap-Haïtien, Maître Racine en devient le directeur. Il gardera ce poste jusqu'à sa retraite en juillet 2001.

Au bout du compte, je crois pouvoir dire avec assurance que Julio Racine a merveilleusement rempli la mission que Dieu lui avait confiée. Quand on parle, en Haïti, de musiciens et d'enseignants de musique à la fois, à côté de ceux des Louis Astrée, Myrthil Ancion, Yvonne Fougère, Augustin Bruno, Destinoble Barrateau, Anna Maria Elvers, Jean Ewald Dauphin, Lina Mathon Blanchet, Richard Laporte, Lilianne Sam, Racine Vassor, Léonard Dubuisson, Micheline Laudun Denis, Hector Ambroise et tant d'autres, le nom de Julio Racine restera intimement lié à l'excellence.

Julio Racine était un arbre géant, un arbre musicien. Il en était le tronc. Son esprit en était l'aubier et l'écorce. Ses compositions en étaient les branches et ses arrangements les feuilles. Même si la fossoyeuse l'a renversé le 11 octobre dernier, toutefois, son sort n'est pas encore scellé. Car, à travers ses anciens élèves en général, et ses enfants Cynthia, Marie Sue et James en particulier, l'arbre a produit beaucoup de racines. Elles sont, d'ailleurs, profondes, vivaces et nombreuses, comme celles dont avait prophétisées Toussaint Louverture, le génie de Bréda. Aussi sa mémoire et son art vivront éternellement en nous et parmi nous.

Louis Carl Saint Jean
louiscarlsj@yahoo.com
18 octobre 2020, 1 h 30 AM

Nouvelles tensions en Méditerranée orientale

Suite de la page 4

ociété turque représente sans nul doute une des constructions sociales, politiques et religieuses les plus complexes et les plus hétérogènes qui soient dans le monde : une multitude de tendances lourdes, de vecteurs génératifs pénétrants et de condensés métaphysiques déterminants qui confèrent à la société turque toute sa spécificité actuelle unique. Au carrefour de toutes les formes impériales et de toutes les forces hégémoniques qui ont traversées et se sont diffusées sur la planète au 20' siècle, la **synthèse turque du système/monde** constitue sans nul doute une des architectures sociales les plus originales qui soit : un État laïc au cœur d'une culture politico-religieuse ambivalente et double ; une société religieuse profondément déchirée dans ses convictions et identifications ; un développement urbain en rapide expansion face à une vie rurale en contraction ; un modèle de développement économique de plus en plus axé sur le mode d'une croissance techno-productiviste ; une civilisation dont la réalisation s'épuise de plus en plus dans la forme générale d'une économie matérielle avancée, une forme/civilisation triturée entre la modernité et la tradition…

La Turquie d'aujourd'hui rêve résolument, on ne peut plus en douter, de devenir une puissance majeure sur tous les plans possibles : politique, économique, diplomatique, militaire, culturelle. Mais d'où peut bien venir une telle volonté d'affirmation dans un monde où la compétition à tous les niveaux se fait si âpre et opiniâtre **? *Quand elle regarde du côté de son passé et de la dissolution progressive de l'Empire Ottoman, la Turquie se voit nécessairement comme un pays humilié, floué et diminué par les multiples puissances qui n'ont pas cessé de rétrécir et de contingenter sa place sur la scène internationale : ce qui ne peut manquer d'alimenter, par revanche et par fierté, ses velléités de grandeur et de puissance. Puis il y a toute la gamme des sociétés/modèles – des sociétés séculières à fort rayonnement – dont la Turquie a cherché à imiter les prodiges et les réalisations grandioses ou impressionnistes : le modèle allemand qui par ses réalisations techno-productivistes hante encore aujourd'hui le développement social et économique turc ; le modèle russe dont la puissance militaire continue de fasciner les forces militaires et industrielles turques ; le modèle américain dont le rayonnement culturel planétaire et la puissance incoercible n'ont jamais cessé de remodeler en profondeur la société turque ; le modèle chinois dont la croissance exponentielle et l'omnipuissance économique fascinent et envoûtent toutes les élites et les gouvernants turcs ; les modèles français et anglais de réussite politique, économique et diplomatique à l'échelle internationale, en tant que puissance intermédiaire [le rêve de faire partie de ce club très sélect des nations les plus puissantes]. Enfin il y a le fait d'un vaste monde qui en se désacralisant engendre des appétits et des désirs de plus en plus insatiables : des désirs immanents d'appropriation et de transformation matérielle du monde qui induisent une pression insoutenable dans le sens d'un développement économique techno-productiviste jamais achevé.***

Série de facteurs qui ne sont pas du tout incompatibles avec le fait que l'on puisse chercher à transférer vers l'extérieur, lorsque se corse la situation intérieure, le poids métaphysique des problèmes que l'on ne parvient pas à résoudre.

On ne peut donc pas être surpris, concernant ce pays baignant dans un tel bouillon de culture (s), de voir apparaître un dirigeant de la trempe de Recep Tayyip Erdogan. Un homme à la poigne de fer capable de diriger un mouvement politique religieux qui pour s'inscrire résolument dans la structure de l'État séculier tout en en assimilant les leviers les plus déterminants, réussit tout de même à puiser les puissants faisceaux d'énergie spirituelle qui le dynamise (l'État turc) jusque dans la consistance sacrée des montages hiératiques païens et islamiques « *incorporés* » dans l'histoire ottomane du pays : de puissants faisceaux d'énergie spirituelle remontant aux diverses sources sacrées ayant traversées la Turquie pluriséculaire – de l'adhésion fervente à la Loi islamique des populations orientales du pays aux préceptes très intégré (intégrisme) de la pensée des Frères Musulmans (davantage chiites), de l'influence des sectes *soufistes* et *baktachistes* à la diffusion étendue des mouvances islamiques *alévistes*, *hanafistes* et *jafaristes*. Un peu à l'instar de l'Iran, l'histoire récente de la Turquie est celle de la monopolisation du pouvoir séculier par un parti politique (AKP – Parti de la justice et du développement) d'inspiration religieuse doublée du pari risqué, mais résolu et radical coté turc d'un développement matériel techno-productiviste tous azimuts – forme de développement économique systématique qui accompagne habituellement et que sécrètent tout naturellement les sociétés entièrement laïcisées (ce qui n'est évidemment pas le cas pour la Turquie). Les récents déboires électoraux de Recep Tayyip Erdogan aux élections municipales d'Istanbul et d'Ankara ne sont pas vraiment une surprise pour qui comprend que ce sont les masses urbaines les plus occidentalisées qui dans ce pays ont

Suite en page 13

Journal 4-11 novembre 2020.qxp_HO 11/4/20 3:27 AM Page 6

Kreyòl

GRENN PWONMENNEN

Yo lage nan fè sa k mal, yo di se pou youn byen

BWOUKLIN, N.Y. Premye Novanm 2020—Eskize m paske fwa sa a alapapòt m oblije bay dat epi kibò m ye, pandan m ap ekri a, paske pandan n ap li sa m ekri depi nan dimanch, nou ka di sanble msye pa tande sa k pase ak eleksyon yo yè swa. Non, lè m t ap ekri a, yo t ap konte lè pou dènye batay la te fèt pou konnen kijan politik nan peyi isit (Etazini) pral dewoule pou 4 lane k ap vini yo. Asireman, n ap gentan li youn ti moso sou sa nan *Nouvelles Brèves,* nan paj 16.

Antretan, sitiyasyon ki kontinye ap devlope lakay la bay gwo tèt fè mal, paske zòt konprann plis yo fè sa k mal se plis yo pral byen reisi. Dayè, yo gen youn pawòl yo adopte, yo di « *Se youn mal pou youn byen* ». Okontrè, gen pami yo ki pran Labib met devan, ki di gen vèse ki apiye yo nan « *fè mal pou youn byen* ».

Anvan y al twò lwen ak entèpretansyon 2 grenn gòch yo a, m ap vini avè l pou nou, epi nou menm nou ka wè kijan yo pran sa yo vle, yo tòde l nan sans pa yo pou bay tèt yo satisfaksyon. Mounn ki gen Bib yo m ap mande yo byen peze pawòl apòt Pòl (Paul) te ekri mounn Wòm yo, nan liv Women (Romains) chapit 3, vèse 7 ak 8. Se la nou jwenn tout koze a, san wete ni mete : «*Bon, si lè m bay manti, sa fè verite Bondye a parèt pi klè, si sa sèvi yon lwanj pou Bondye, poukisa pou l ta jije m tankou yon moun ki fè sa ki mal ? Poukisa nou pa di pito : Ann fè sa ki mal pou Bondye ka fè plis byen toujou !* » Epi yo kanpe la, yo pa fin li rès vèse 8 la. Men li : « *Gen kèk malpalan ki pretann se sa mwen di. Enben, Bondye ap kondane moun sa yo, epi la gen rezon* » (Bib la, edisyon 1999. Nan nouvo òtograf la).

Enben, mezanmi, ann Ayiti se sa k ap rive kounnye a. Patizan prezidan lakay la di : Yo konprann ke sa ka parèt kòmsi li fè bagay yo mal, men se pou youn byen l ap fè yo, Se pou n ankouraje l, ba l plis sipò nan sa l ap antreprann pou peyi a ! Imajine nou ak tout move zak k ap fèt nan peyi sa a sou gouvènman ki la a, gen mounn ki gen lodas pou yo ekri se bèl bagay k ap fèt. Lajan fè chen danse, men se pa chen vrèman. M pa bezwen di plis.

Men de kisa n ap pale menm? Se alega dènye desizyon prezidan Jovnèl Moyiz (Jovenel Moïse) pran, li fòme e l enstale nouvo gwoup ki rele « *Conseil consultatif indépendan* » (Konsèy konsiltatif endepandan — KKE), ki pou travay ak « *Conseil électoral provisoire* » (Konsèy elektoral pwovizwa — KEP) ki gen pou bay peyi a youn nouvo Konstitisyon. Bliye ke Konstitisyon nou genyen an di kijan sa ka fèt. Men diktatè ki la depi mwa janvye ane sa a, msye Moyiz, di se youn « *konstitisyon kòwonpi* » ki lakòz tout move bagay k ap pase nan peyi a. L ap chanje l jan lide l di l. Sa k pa

Jeneral Era Abraam.

kontan, anbake !

Se te gwo zafè nan Palè, vandredi ki sot pase a, nan dat 30 oktòb la. Prezidan Moyiz prezante nouvo manm KKE yo : Ansyen prezidan pwovizwa Bonifas Aleksann (Boniface Alexandre); ansyen jeneral Lame, minis Afè etranjè Era Abraam (Hérard Anraham); epi 3 lòt yo pa twò byen konnen : Mona Jan (Jean), ki, selon sa k ekri, se youn « *militante féministe* », kivedi k ap defann dwa fanm; 2 lòt yo se Emanyèl Sent-Elwa (Emmanuel Saint-Éloi) ak Lwi No (Louis Naud). M espere pi devan n ap vin gen plis enfòmasyon sou 3 lòt mounn sa yo ki nan KKE a ansanm ak 2 ansyen gwo otorite yo, kivedi Aleksann ak Abraam.

Kidonk, menm si yo monte KKE ak KEP yo jan yo fè l la, si yo pa okipe tout sektè nan sosyete a ki di yo pa dakò jan bagay yo ap fèt la, yo pa patisipe nan tenten yo a, se kanmenm youn mal pou youn byen prezidan an fè. Paske nouvo Konstitisyon an pral anpeche otorite yo fè tout move zak nou konnen k ap fèt nan peyi a : vòlò lajan Leta, kidnaping, ansasinay, elatriye. Prezidan an di se Konstitisyon an ki lakòz sitiyasyon malouk peyi a ap travèse a. Se li menm tou ki penmèt Jovnèl Moyiz ak vòlè ki antoure l yo fin dechèpiye lajan PetwoKaribe a, e pèsonn pa ka touche yo, paske yo gen iminite pou yo sikile jan yo vle. Yo rele sa **enpinite,** ***des intouchables !*** Donk, se pou n pote kole pou n chanje Konstitisyon an san nou pa touche pèsonn ki responsab pou tout lòbèy k ap fèt yo !

Bondye fè pa gen okenn òganizasyon serye, ni pèsonaj ki gen karaktè ki aksepte pote kole ak okenn Konsèy elektoral tèt chat ni ak okenn Konsèy konsiltatif endepandan. Nan tatonnen, prezidan Jovnèl Moyiz al geri bosko l sou 2 ansyen gwo chèf ki soti pou sal karyè yo alaj yo rive la a, yo deja rantre nan 80 lane.

Ann pran prezidan Bonifas Alkeksann, ki gen 84 ane an sou tèt li. Se te youn pèsonaj anpil mounn te respekte. Yo te byen renmen l, paske li te fè youn bon travay lè li te prezidan pwovizwa nan lane 2004 rive 2006, lè se li menm ak Premye minis Jera Latòti (Gérard Latortue) ki te nan tèt peyi a. Se sou gouvènman pwovizwa sa a anpil refòm te fèt. Mwen p ap vin sou tout. Men m ap site ULCC, *(Unité de lutte contre la corruption)* ki te tabli pou met youn fren nan kesyon dwèt long nan lajan Leta. Prezidan Aleksann ak Premye minis Latòti te fè eleksyon yo jansadwa, epi Rene Preval te genyen. Yo kite pouvwa a san yo pa t mele nan eskandal, jan sa fèt pou youn bann lòt ki annik pase pye yo aletriye sou pouvwa a, epi yo gentan milyonnè, menm miltimilyonnè, anvan w bat je w.

Sa k pran prezidan Aleksann pou l al desann karaktè l la a, apre li te kite youn si bòn repitasyon ? Gen mounn ki di se bofi l la, Michèl Brinach (Michel Brunache), ki pran tèt li al foure l nan koze sa a. Depi w tande Michèl Brinach nan youn bagay, sa pa fèt pou granmesi. Nou ka sonje eskandal « *emeraude* » la, kijan msye te rantre nan negosyasyon avèk Irigweyen yo ki te jwenn bato ki te koule nan lanmè bò Fò Libète (Fort Liberté) nan tan Lakoloni avèk youn kagezon objè presye sa yo. Antouka, msye pran pa l, li rantre Miami, achte kay, epi vòlè kase kay, dechèpiye msye. Se apre msye te fin fè kout minis Lajistis ak Sekirite nasyonal la sou Michèl Mateli (Michel Martelly), an 2011. Ann kite sa.

Se menm Brinach sa a, ki te fè le rès pou l te met madanm ni, pitit ansyen prezidan Aleksann nan, Majori Aleksann Brinach (Marjorie Alexandre Brunache), minis Afè etranjè nan lane 2019, tou lòt jou, nan gouvènman Jovnèl Moyiz la. Non dam nan te gentan nan dekrè nominasyon an. Men « *pou rezon lafanmi* », li te ekri, li pa ka aksepte djòb la. Enben bopè l ta kapab fè menm bagay la tou pou l pa t al sal non l nan KKE a. Antouka, depi w tande non Brinach, konnen gen magouy. Jan yo di pawòl la, msye pa manje anyen k fret. Kòm tout sekrè gen pou vin aklè, selon pawòl Bib la, pi devan na konnen konbyen kòb ki te debouse nan kout kat sa a.

Kanta pou jeneral Abraam, ki gen 80 lane sou tèt li tou, nou pa konnen poukisa li vin foure kò l nan tenten sa a, jiskaske l al reveye « *le chat qui dort* » nan eskandal lajan li te fè lè l te pase nan ministè Afè etranjè a. Se gwo lajan k ap pale. Selon tou sa k ap sikile sou rezo sosyo yo, nan lane 2006, apre li te kite ministè a, yo te jwenn msye tranpe nan youn « *76 milyon goud* » ki te fè wout kwochi.

Se « *La Cour supérieure des comptes et du Contentieus administratif* » (CSC/CA) menm ki te mete kesyon an deyò epi nan dat 28 septanm 2008, *Le Nouvelliste* te pibliye deklarasyon Steven Benoit, senatè ki te reprezante Petyon-Vil lè sa a. Li te pale sou Majik-9. Nou remèsye Rezonodwes ki vin repibliye sa nan samdi 31 oktòb la. Men li : « ***un arrêt de débet a été rendu contre Hérard Abraham et contre son ancien administrateur du Ministère des Affaires étrangères, Harold Bruno*** ». Epi pawòl 76 milyon goud la tou soti.

Ex-prezidan Bonifas Alexannß

Ansyen senatè Larepiblik, Bèna Sansarik (Bernard Sansaricq), vin bay plis sou jeneral la, ki nan jwèt dwèt long nan depi lontan. Nan liv li te ekeri, ki parèt nan lane 2015, ki rele « *Le Parcours d'un Combattant* » , tout bagay byen detaye. Jeneral la sal tèt li nan vann avyon lame Dayiti, swa-dizan pou achte machin pou Lame a. Se 3 avyon tip *Marchetti* ak elikoptè tou ke Jan-Klod Divalye (Jean-Claude Duvalier) te achte nan peyi Itali nan lane 1982, pou prepare kont envazyon tankou sa Sansarik te ladan l nan. Enben, jeneral la vann yo bay youn konpayi ki rele *MaxFly Aviation Inc.* nan Florid. Okenn manchin pa janm achte pou Lame, epi milyon disparèt jouk jounen jodi a.

Vwala, se klas mounn sa yo prezidan Jovnèl Moyiz pran mete nan KKE l la, ansanm ak lòt ki nan KEP tèt chat li a pou vin bay peyi a youn bonjan Konstitisyon, pa tankou bagay « *kòwonpi* » yo te fè nan lane 1987 la. Se pa nou ki di, nou itilize pwòp pawòl ki sot nan bouch prezidan an. Wi, papa, se bonjan mounn ki gen lonnètete, eksperyans ak kapasite pou yo travay sou Manman Lwa peyi a ! Epi pinga vin di m prezidan an pa okouran tout detay mwen bay yo. Si kote m chita jouk nan Bwouklin nan mwen konn sa, se pa premye sitwayen Ayiti a, ki sanse gen tout enfòmasyon trap de, ki pou ta di m li pa konnen. Nou plis kwè nan pwovèb sa a : « *Zwazo menm plimaj vole ansanm !* »

Antouka, nou p ap pran sa a nan men yo, ke « *Se youn mal pou youn byen !* » Paske jan vèsè Bib la di a, jan nou te wè sa okòmansman atik la, « ***Bondye ap kondane mounn sa yo, e l ap gen rezon !*** » Bann swa-dizan entelijan sa yo, ki konprann yo ka twonpe tout mounn ak pawòl ke se pou youn bon kòz prezidan an fè sa l fè a, deja jwenn kondanasyon yo !

Mwen voye dlo pou m mouye yo tout. Mwen pa gen okenn eskiz m ap prezante bay pyès mounn. Sa k vle konprann, ya konprann. Men tou, sa nou wè la a pral fini mal pou yo. Sa m wè pou yo, Antwàn nan Gonmye pa wè l !

Grenn Pwonmennen
1e novanm 2020

DR. KESLER DALMACY

Board Certified & Award Winning Doctor

Cabinet Medical
Lundi —Samedi: 11 AM—7 PM

Examen Physique sur écoliers
Traitements pour douleurs,
Fièvre
Immigration
Planning familial
Infection

Tumeur
Hernie
Circoncision
Tests de sang et de grossesse
Grippe

MÉDECINE CHIRURGIE
Prix Abordable
TEL. 718.434.5345 FAX 718.434.5565

HAPPENINGS!

Continued from page 1

was kidnapped by unidentified bandits, on Thursday, November 29 in Delmas, in northeastern Port-au-Prince. Her corpse was discovered Sunday on a heap of garbage at Delmas 24. Indications are that she was raped before being killed. Apparently, her parents of meager means could not come up with the $100,000 cash demanded by her kidnappers. The promising young woman was among the top in her class at the Lycée Jacques Roumain of Martissant, where the notorious Grand Ravine slum is located. She was in the Philo (for Philosophy) class, the last of the 6-year Haitian High School system.

Writing on his Twitter account on Sunday, President Jovenel Moïse stated, "As head of a family," he was "shocked" by the kidnapping of the young woman and by her execution. He wrote: "Police and judicial authorities have but one choice: Put the bandits out of service."

According to the online blog *Juno7,* which had an exclusive interview with interim Police chief Normil Rameau, he gave his "guarantee" that those who committed the crime as well as their accomplices will be found and properly punished. "Various units have been mobilized to facilitate the task of the National Police to track down the criminals," he said, adding, "We call on the population to collaborate with the Police to counter the hoodlums who commit these odious crimes in society."

Hopefully, this latest wanton slaughter will serve as a wake-up call to address the issue of generalized criminality in Haiti where no one is spared, from Monferrier Dorval, the former president of the Bar Association of Port-au-Prince, to the lowliest student like Evelyne Sincère. But when these crimes are perpetrated, such as that of the Bar Association president, a few yards from the president's private residence, sanctimonious statements from the president and others are the norm. And the slaughter continues.

These murders are not cold statistics. Families of all sorts suffer the bitter losses. Take what happened in Cayes, southern Haiti, where Mardochée Wagnac, 14 years old, was gunned down on the evening of October 21. She had resisted giving her telephone that the bandits wanted. Being from the Cayes region where I grew up, I knew the Wagnac family. So, I contacted a close friend of mine in the family. "She was like a grandchild to me," said my friend, whose name I will withheld for obvious reasons. "I was on the phone with her just last week," she continued. "This cuts through me like a knife."

On October 26, the Police in Cayes announced that two teenagers had been arrested in the case: 16-year-old Edrison Amazan, nicknamed Patchouko, and 18-year-old Pierre Thony Samson, nicknamed Baba. Additionally, several other arrests were announced of men and one 57-year-old woman involved in drug trafficking. All were armed, reinforcing the idea of the vast slaughterhouse that Haiti has become. Teenagers, as well as adults, some reaching retirement age, all are armed to kill.

***On Sunday, November 1st, a Pastor and son were kidnapped while on the way to church.** This kidnapping took place on the National Route No. 2, going south from Port-au-Prince. The wife of the pastor, whose name was not provided, herself a deaconness in an Adventist congregation in Port-au-Prince, said a ransom of $800,000.00 is demanded. She has called on the brothers and sisters to pray for the release of her loved ones. This information was communicated by Bethlehem Info.

A review of some spectacular kidnapping cases

The authoritative Port-au-Prince *Le Nouvelliste,* published on Sunday, November 1st, a major story by Roberson Alphonse regarding the murder of the promising young woman murdered by her kidnappers under this gory headline: "**Evelyne Sincère: Kidnapped, Tortured, Assassinated and Dumped on Garbage Heap.** Additionally, he reviewed some of the spectacular killings in the slaughterhouse that Haiti has become.

Other than the feature story about Evelyne Sincère, he pointed out several kidnappings of young women who were also murdered and others, especially of notable personalities, who fared better, still alive after their scary experience.

*"In November 2006, ***Farah Kerbie Dessources,*** 20 years old, also in her last year of High School. . . ., kidnapped, tortured and assassinated . . . and the kidnappers told her mom where to find the body at Santo 3. . . . Eventually, two of the kidnappers were apprehended."

*"In December 2015, though a ransom of $50,000 was delivered, the kidnappers of **Lencie S. Mirville,** 22 years old, tortured and assassinated her and dumped her body in a canyon on the Road of Friendship.(toward Jacmel) ... [That was it for] the young woman, who was studying agronomy at the Quisqueya University, member of the youth committee of her church, a Sunday School teacher at the MEBSH. [My late father was the third president of the MEBSH]. The police arrested a mechanician known to the family."

*"In these last weeks many cases were registered: **Wolf Hall,** owner of Titi Lotto, held for many days and ordered freed by the gang chief named *Ti Lapli* (Little Rain), member of the G-9 [of Jimmy 'Barbecue' Cérizier, an ally of President Moïse]."

*"On October 21, former International football [soccer] player **Johnny Descollines,** a young medical doctor, and his friend were kidnapped at Delmas 33 around 3 am by heavily armed men in Police uniform in a Nissan vehicle."

*"On October 9, 2020, around 2 pm., **Marthe Romulus,** 37 years old, was intercepted with the chauffeur of her boss by six heavily armed men wearing the uniform of the USGPN [the Palace National Police] at Miracles Street [not far from the Palace]. They were released following negotiations on Facebook in which the men of BBQ and those in Bel Air, a stone throw from the Palace, were implored by a family member of the firm, who said 'free my uncle Deslouis Domond, who is a businessman who creates jobs.'"

Before concluding, Roberson Alphonse quoted from the most recent report of the BINUH, acronym for the United Nations Integrated Bureau in Haiti:

***The kidnapping business has intensified in the past few months, according to the BINUH.** With a disconcerting nonchalance, the BINUH reports: "After having diminished regularly from March to reach 3.5 kidnapping monthly, it went up to 19 in July, the gangs having returned to more lucrative activities, following weeks of intense negotiations and confrontations. In total 32 people (including 9 women and 3 children) were kidnapped, against 25 in the preceding three months (including 7 women and 7 children, which amounts to an increase of 28%."

There it is— from the representative of the United Nations, which has been in Haiti under various names, as UNMIH, from 1993 to1996, and on a permanent basis since 2004, as MINUSTAH, MINUJUSTH and BINUH. In other words, the proliferation of gangs, staging kidnappings regularly and on a national level, has developed under UN's watch. One wonders whether that is an outgrowth of "stabilizing" the country. Recently, a statement by Secretary General Antonio Guterres about gang presence in Port-au-Prince alleviating the violent atmosphere has since disappeared. Are we to believe that the UN, in line with the current Haitian regime, sees some gang activity in a positive light, caring little for those who suffer their abuse almost on a daily basis?

***Suddenly, the Trump administration "is stepping up pressure on Haitian President Jovenel Moïse" to organize elections.** So reported Jacqueline Charles, in an article, on Monday, November 2. It was like a "Hail Mary" pass, a few days before the final vote in the U.S. elections, apparently as a last minute appeal to Haitian-American voters in Florida, the majority of whom, the administration found out rather belatedly, are anti-Moïse.

According to Ms. Charles, "Under Secretary of State David Hale spoke by phone Thursday [October 28] with Moïse and emphasized the need for Haiti to hold overdue legislative elections as soon as possible and for Haiti's democratic institutions to determine the proper legal mechanism for constitutional change, with input from civil society, said State Department Deputy spokesperson Cale Brown."

The Trump administration has enabled the Haitian apprentice dictator since he began ruling by decree on the second Monday of January. Nothing was said when he failed to organize timely elections for the Lower House, the mandate of all their 118 members having elapsed that January, along with the mandate of 10 Senators. Moreover, to make sure that he would not be encumbered

Continued to page 12

DE BROSSE & STUDLEY, LLP

Richard A. De Brosse

Attorney at Law

ACCIDENTS * REAL ESTATE MALPRACTICE

182-38 Hillside Avenue **(Suite 103)**

Jamaica Estate, N.Y. 11432

Tel.: 718-658-3000. Fax 658-658-3187

rdebrosse@QueensLegalPlaza.com

Journal 4-11 novembre 2020.qxp_HO 11/4/20 3:27 AM Page 8

JOVENEL MOÏSE ET SON PROJET D'ÉLECTIONS FAITES SUR MESURE

À quel prix sont embrigadés un ex-président et un général retraité ?

Le baiser de la corruption au crépuscule de la vie...

Suite de la page 1

re. Ah oui ! Faut-il imputer une telle déchéance morale au proverbe de Papa Doc selon lequel «*chaque homme a son prix »* ?

Dans le cadre de son projet d'organiser des élections faites sur mesure, au profit du Parti haïtien tèt kale (PHTK), créé par Michel Martelly, son mentor et prédécesseur, Jovenel Moïse a franchi une nouvelle étape : la création d'un « *Conseil consultatif indépendant* ». Cette organisation a pour mission d'œuvrer conjointement avec son Conseil électoral croupion, lui-même mis sur pied tout à fait en dehors des normes établies par la Constitution, en vue de doter le pays d'une nouvelle constitution (la sienne). Bien que différentes voies se soient déjà élevées pour préconiser une nouvelle Loi mère ou charte fondamentale modifiée déclarant celle en vigueur de « *source d'instabilités politiques*», l'actuel occupant du Palais national, pour sa part, entend la mettre à l'écart pour autre raison. Accusé d'être l'homme le plus corrompu du pays (pour ne pas dire de l'hémisphère), il impute les crises à rebondissements, qui déstabilisent la vie socio-politique de la nation, à cette « *constitution corrompue* », d'après lui. De toute évidence, il feint d'ignorer, qu'en dépit de ses imperfections, d'autres gouvernements, qui l'ont précédé, se gardaient de violer systématiquement les termes de celle présentement en vigueur. Au fil de ses décisions et de sa politique générale, M. Moïse a affiché pleinement ses tendances dictatoriales et sa détermination à fouler au pied la Constitution haïtienne. Ceux qui ont décidé de le suivre dans ses dérives ont fait un choix de le suivre sur ce terrain scabreux sur lequel il évolue. Et plus ses suiveurs sont informés de la réalité constitutionnelle et sociétale d'Haïti, davantage ils méritent d'être flagellés. C'est donc à juste titre que les personnes qu'il a choisies, pour composer son « *Conseil consultatif indépendant* », se sont attirés la foudre quasiment collective des secteurs sains de la société.

Un ex-président et un général retraité rallient l'équipe inconstitutionnelle de Jovenel Moïse

Point n'est besoin d'éterniser ici sur le caractère inconstitutionnel de cette dernière organisation

Le général retraité Hérard Abraham.

créée par Jovenel Moïse, car trop d'encre et de salive a déjà coulé à l'égard de son Conseil électoral mis sur pied dans les mêmes conditions. Mais, si les autres membres de celui-ci n'attirent pas trop d'attention, car peu connus dans la société, la présence de l'ex-président intérimaire et ancien président de la Cour de cassation, Boniface Alexandre, ainsi que le général retraité et deux fois ex-ministre, Hérard Abraham, au sein de cette structure, a déclenché un gros tollé. Aussi, se demande-t-on, que sont-ils venus chercher dans cette galère ? Voilà pourquoi d'aucuns se demandent si, se basant sur l'itinéraire professionnelle de ces deux personnalités, on ne s'était pas fait d'illusions à propos de ce qu'ils représentent en réalité au sein de la société.

Signalons que les trois autres membres de ce Conseil consultatif s'appellent Mona Jean, qu'on fait passer pour une « *militante féministe* », bien que ses activités dans ce domaine ne soient pas connues; avec Emmanuel Saint-Éloi) et Louis Naud. Pour l'instant, les projecteurs sont braqués sur MM. Alexandre et Abraham.

Boniface Alexandre, 84 ans, ancien président de la Cour de cassation, désigné président intérimaire pour succéder à Jean-Bertrand Aristide, démissionnaire, avant de s'exiler, d'abord, à Bangui, République centre-africaine, puis définitivement en Afrique du Sud, après un séjour de quelques semaines à la Jamaïque, faisait l'objet de la vénération de la nation. Aussi, son embarquement dans le projet électoraliste de Jovenel Moïse, concocté dans l'irrespect total de la Constitution haïtienne, des lois du pays et des pratiques de la bonne gouvernance, le fait-il démériter aux yeux du peuple haïtien.

En effet, homme de loi ayant traversé toutes les étapes de la Justice haïtienne, pour arriver à la présidence de la plus haute instance judiciaire du pays, d'où il a accédé à la première magistrature de l'État, Me Alexandre à la reconnaissance collective de la nation et l'admiration des uns et des autres. Mais en s'associant de cette manière à l'équipe mafieuse dirigée par Jovenel Moïse, il jette par la fenêtre tout ce qu'il possédait en termes de respectabilité. Voilà vraiment une catastrophe personnelle dans laquelle atterrit un homme d'État doublé d'un juriste de belle eau jouissant d'une retraite respectable, bien méritée.

Dans l'esprit de plus d'un, l'ex-président a été entraîné dans cette sale affaire par son gendre, Michel Pierre Brunache, un allié

Suite en page 9

Journal 4-11 novembre 2020.qxp_HO 11/4/20 3:27 AM Page 9

JOVENEL MOÏSE ET SON PROJET D'ÉLECTIONS FAITES SUR MESURE

À quel prix sont embrigadés un ex-président et un général retraité ?

Le baiser de la corruption au crépuscule de la vie...

Suite de la page 8

proche de Laurent Lamothe, dont il faisait partie du cabinet ministériel (ministre de la Justice), sous la présidence de Michel Martelly. Dans la mesure où M. Lamothe fait partie de l'équipe Moïse, dont il inspire la politique, il est tout à fait naturel que lui soit attribuée la responsabilité de convaincre le père de sa femme pour qu'il joigne ce Conseil consultatif, afin de le crédibiliser.

Finalement on ignore les motifs qui inspirent la décision du juge Alexandre de se mettre ainsi au service de Jovenel Moïse. Mais on sait que, ce faisant, il a galvaudé sa réputation. Comme, d'ailleurs, en témoignent des réflexions émises à son sujet par des groupes de jeunes, qui avaient cru trouver en lui un rare modèle de compétence et de rectitude. De tels sentiments sont aussi exprimés par des personnes qui ont déclaré lui avoir, dans le passé, voué une « *admiration* » et un « *respect* » incomparables.

Le général Hérard Abraham se fait traîner dans la boue

Quant au général retraité Hérard Abraham, en acceptant de faire partie de cette organisation, il a raté une occasion en or, sinon de se racheter des lâchées passées, du moins de faire oublier les actes répréhensibles qu'il a commis, dans son cheminement professionnel. Au lieu de prendre ses distances par rapport aux magouilles de toutes sortes se donnant libre cours au sein de l'équipe tèt kale, il a donné l'occasion de se faire traîner dans la boue.

Si l'on tend à passer l'éponge sur les peccadilles qu'on lui reproche, en comparaison avec d'autres méfaits, son dossier au ministère des Affaires étrangères reste comme une plaie dans laquelle on retourne le couteau. Mais avec l'entrée du général Abraham dans le projet d'élections faites sur mesure de Jovenel Moïse, c'est le comble. Ses nombreux critiques croient trouver l'occasion de relancer le scandale qui avait éclaté autour de sa gestion en tant que chancelier, sous le gouvernement intérimaire dirigé par ce même Boniface Alexandre, avec Gérard Latortue comme Premier ministre.

En effet, M. Abraham a été épinglé par la Cour supérieure des comptes et du Contentieux administratif ayant émis un arrêt de débet à son encontre, ainsi que l'administrateur de son ministère, Harold Bruno, autour d'une somme de 76 millions de gourdes détournées de la caisse publique.

Selon les informations disponibles, à l'époque, ces fonds provenaient de la vente de chasseurs italiens Manchetti et d'un hélicoptère qui avaient été achetés sous l'administration de Jean-Claude Duvalier. Signalons, de surcroît, que c'était par l'entremise d'Hubert Legros, en tant que courtier, que ces engins étaient vendus à un citoyen étranger.

Autant qu'on sache, Hérard Abraham reste devoir ces valeurs à l'État haïtien. On se demande comment le chef de l'État lui-même ait pu élever un citoyen se trouvant sous le coup d'une pareille procédure à une telle fonction, et lui permettant automatiquement d'émarger au Budget national.

Depuis son entrée, au Palais national, Jovenel Moïse s'est particulièrement signalé par sa tendance à choisir ses collaborateurs (haut fonctionnaires de l'État) dans le monde de personnes de mauvaise réputation ou ayant trempé dans des affaires louches. D'ailleurs, le fait d'avoir été lui-même choisi par Michel Martelly, pour lui succéder à la présidence, en dit long. On ne doit pas oublier non plus que Jovenel Moïse avec son mentor et prédécesseur étaient les amis et partenaires en affaires d'Evinx Daniel. Celui-ci disparut, sans laisser de traces, durant la présidence de Martelly. Des hommes qui ont participé au « *kidnapping* » de Daniel impute son « *exécution* » à l'ex-président-musicien ayant confié la sale besogne à son successeur.

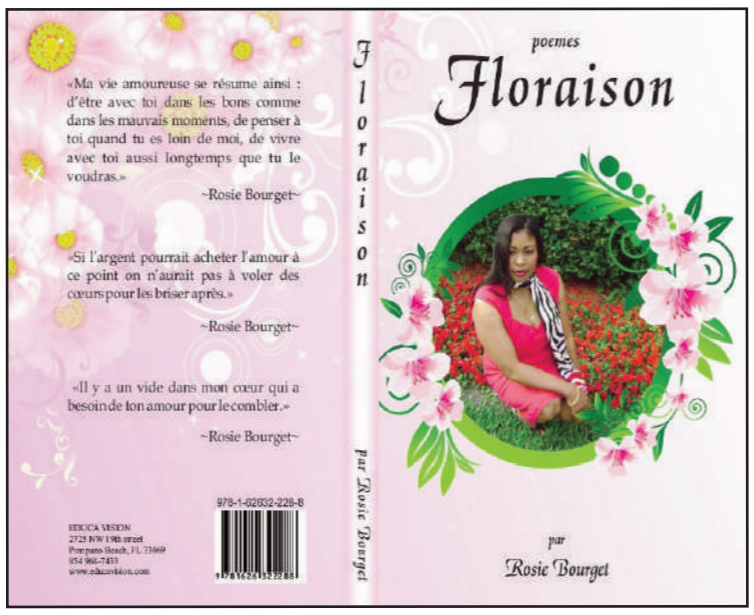

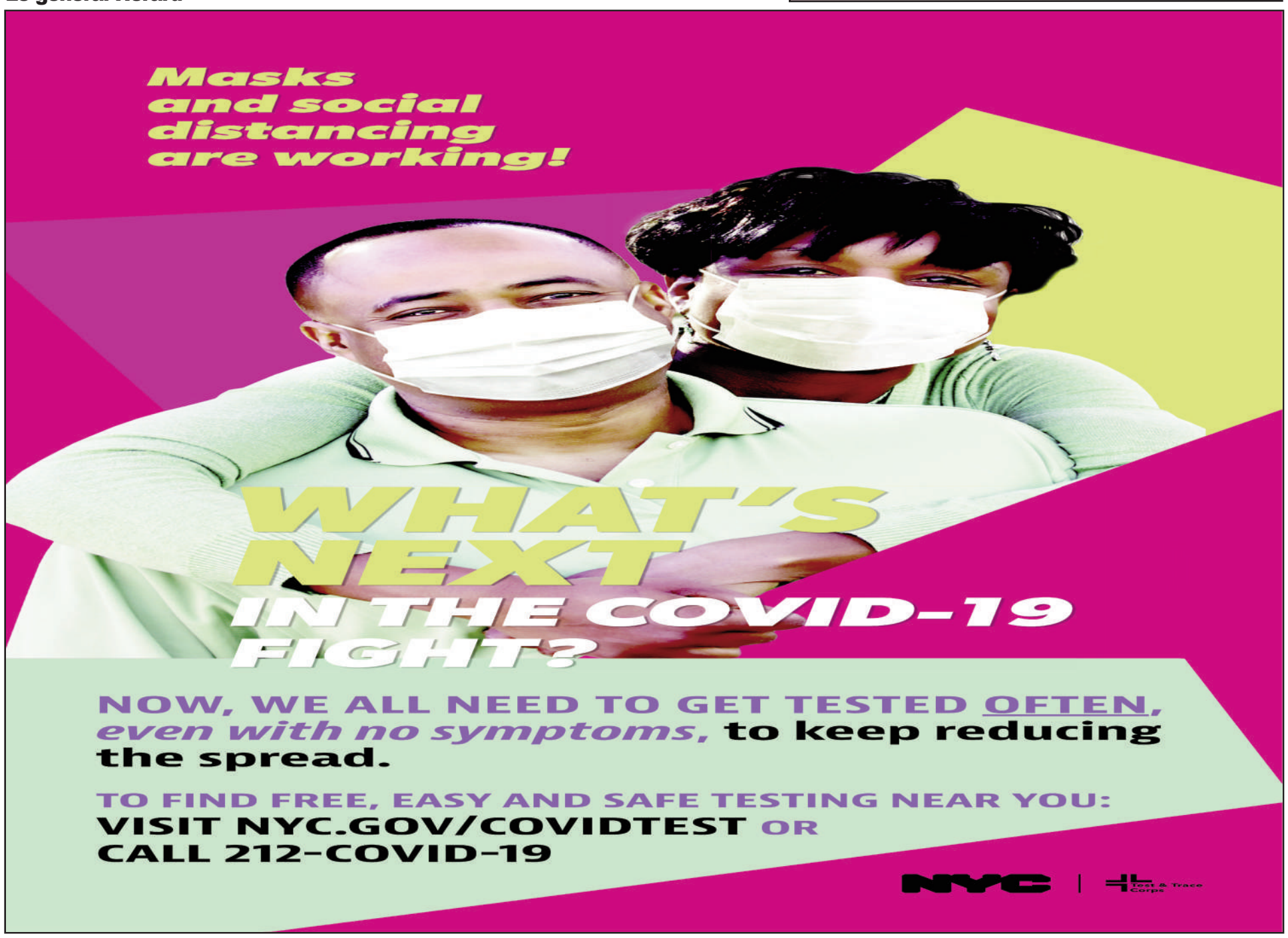

Journal 4-11 novembre 2020.qxp_HO 11/4/20 3:27 AM Page 10

ÉDITORIAL

Assassinats et kidnappings, les faits de l'insécurité : Trop c'est trop !

L'une des attributions de l'État, par le truchement des forces de sécurité, consiste à assurer la protection des vies et des biens. Bien que Jovenel Moïse ait pris le pouvoir sous de faux prétextes, le peuple haïtien ne pouvait s'imaginer qu'une fois installé au Palais national, il allait s'afficher en allié des gangs armés et protecteurs des criminels en général, doublé d'un commanditaire d'actes odieux perpétrés sur les citoyens par les bandits de tous acabits. Avec la prolifération des assassinats et des enlèvements contre rançon, le moment est venu pour les citoyens de se mobiliser sérieusement afin de mettre fin aux conditions qui favorisent la marche de cette machine infernale.

On le sait bien, depuis que le kidnapping s'est déclaré en Haïti, en tant qu'entreprise lucrative introduite par les organisations populaires proches de Jean-Bertrand Aristide et leurs alliés, dans les années 90 finissant, ce pays a cessé d'être un lieu sécurisé. Si ce fléau a été quelque peu maîtrisé, vers la fin du gouvernent intérimaire dirigé par l'équipe Alexandre-Latortue, au point de donner un répit aux citoyens, même durant la présidence de René Préval, à partir de l'avènement au pouvoir de Michel Martelly, porté par le Parti haïtien *tèt kale* (PHTK), l'hydre du kidnapping semblait se réveiller de son sommeil. Mais c'est avec l'entrée de Jovenel Moïse au Palais national avec son cortège de « *bandits légaux* » que les kidnappeurs commençaient vraiment à reprendre du service. Et au cours de cette dernière année, leurs activités se sont vraiment intensifiées. C'est l'enfer qui se déchaîne !

En effet, il ne se passe une seule journée sans qu'il n'y ait au moins deux personnes enlevées contre rançon, à la capitale haïtienne. Le cas le plus spectaculaire en date, et qui provoque la consternation et la colère dans le pays, est celui de l'écolière Évelyne Sincère. Quelque quarante-huit heures après son kidnapping, par des inconnus, son corps nu a été retrouvé à Delmas 33. Des informations disponibles font croire que cette jeune fille, âgée de seulement 22 ans, a été violée et sauvagement battue avant sa mort. Aussi presque consécutivement à ce kidnapping, le pasteur Eniel Fred et son fils Danielo ont été enlevés, à leur tour, le dimanche 1er novembre, alors qu'ils se rendaient à l'église. Bien que le pasteur et son fils aient été les premières victimes à être libérées par leurs ravisseurs, dans l'espace de vingt-quatre heures, cela n'a pas empêché qu'ils aient connu les affres de ce phénomène, qui humilie et terrorise ses victimes.

Désormais devenu une pratique courante des malfrats contre les citoyens, l'enlèvement contre rançon ne fait aucune distinction d'origine ou de classe sociale. Dans la mesure où ceux qui commettent ce crime n'ont pas encore pensé à s'emparer de leurs victimes en envahissant leurs résidences, il semble que le confinement à domicile soit l'unique façon d'éviter de connaître le mauvais sort du kidnapping. Car avant ces récents cas signalés, un policier fraîchement sorti de l'Académie a été, de même, enlevé. Bien que les autorités policières aient gardé le silence, par rapport à cet acte, il semble que l'institution policière n'ait pas échappé à la demande de rançon, régulièrement exigée pour avoir la libération de la victime. Selon toute vraisemblance, la PNH a dû céder aux exigences des ravisseurs. Le policier enlevé a été libéré plusieurs jours après avoir été pris en otage. Aussi, presqu'en même temps que ce dernier, un homme d'affaires de Carrefour, au sud de la capitale, tenancier de borlette, a été kidnappé par un des chefs de gangs de cette région, qui n'a pas eu froid aux yeux pour revendiquer l'acte. Proche du pouvoir, qui les pourvoie en armes, munition et argent en tant qu'allié, il a remis en liberté cette victime, sans qu'ait été divulguée la somme versée.

Pas besoin d'énumérer tous les cas d'enlèvements contre rançon qui ont marqué au quotidien la vie des résidents de Port-au-Prince. Les victimes de ce phénomène, qui sont répertoriées au jour le jour témoignent de la pertinence de cette réalité. Point n'est besoin de souligner le désarroi, la peur et le sentiment d'impuissance que vivent les familles, face à l'indifférence, sinon à l'impuissance affichée par les autorités se retrouvant dans l'impossibilité d'agir, ou ayant volontairement décidé de donner carte blanche aux criminels. On comprend pourquoi, d'aucuns mettent les kidnappings au compte du pouvoir en place. Et pour cause ! Cette tendance semble bien installée dans les mœurs du pays. Car, dès qu'il y a enlèvement, le versement d'une rançon est automatique. Et à cause de la nonchalance affichée par l'Exécutif et les autorités policières, il semble que les parents des victimes mènent eux-mêmes les négociations avec les bandits, tout en gardant le silence. Au bout du compte, la somme exigée est versée. Les autorités ne s'impliquent pas. Ni vu ni connu !

On se souvient, d'heureuse mémoire, qu'au fort des enlèvements, sous le gouvernement intérimaire — et même sous l'administration Préval, une brigade anti-kidnapping a été créée au sein de la Direction centrale de la Police judiciaire (DCPJ). Cette entité travaillait de concert avec les parents des victimes et avait une bonne réputation en matière de réussite à libérer les victimes et/ou à appréhender les criminels. Mais il semble que les décideurs du pays, à l'heure du régime *tèt kale,* aient de bonnes raisons de laisser faire aux hors-la-loi. En tout cas, ceux qui se livrent à ce genre d'activités ont le vent dans les voiles, car ce sont eux qui fixent les règles du jeu.

Mais la nation fait preuve de tolérance envers le pouvoir, négligeant même de lancer une mobilisation générale contre la criminalité. Puisque le kidnapping et les assassinats, qui ne cessent de se multiplier, sont les deux ailes du même oiseau que constitue l'insécurité. À l'instar des enlèvements, qui se donnent libre cours, à la capitale, fauchant la vie des citoyens de tous âges, sans que les assassins ne soient jamais identifiés et mis hors d'état de nuire, ceux qui perpètrent les meurtres courent encore. Or, bien même des hommes liés à l'exécution du bâtonnier de l'Ordre des avocats de Port-au-Prince, Me Monferrier Dorval, se retrouveraient derrière les barreaux, rien n'autorise à croire qu'ils se présenteraient un jour devant leur juge naturel. Car, dans la meilleure tradition PHTKiste, ils risquent d'être élargis à la cloche de bois, sans autre forme de procès.

Certes, avec Jovenel Moïse au Palais national et les PHTKistes au pouvoir, les assassins et les kidnappeurs jouissent de l'impunité. Tout comme l'homme de la banane s'emploie à protéger les dilapidateurs du Fonds PetroCaribe, ceux qui détournent la caisse de l'État, qui font dans la surfacturation et la corruption en général, il s'érige aussi en protecteur des criminels de toutes catégories. Grâce à lui, les ravisseurs contre rançon, qui enlèvent le sommeil aux familles, et les tueurs à gages à la solde de l'Exécutif n'ont à s'inquiéter de rien. Leurs lieux de résidence restent interdits à la Police, même après qu'ils aient perpétré des carnages dans les bidonvilles.

De toute évidence, Jovenel Moïse donne droit de cité aux bandits qui commettent de tels actes. Aucune chance que cette politique change avant la fin de son mandat. Oui, trop c'est trop ! Dans la mesure où la nation aspire vraiment à mettre fin aux assassinats et aux kidnappings, il ne lui reste qu'à se mobiliser comme un seul homme pour chasser tous les criminels du Palais national, à brève échéance !

HAITI OBSERVATEUR

Haïti-Observateur
P.O. Box 356237
Briarwood, N
Y 11435-6235Tél. (718) 812-2820

SUBSCRIPTION FORM
BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Haïti
Haïti-Observateur
98, Avenue John Brown, Sèrre étage
Port-au-Prince, Haïti
TÉL (509) 223-0785 ou
(509) 223-0785

CANADA
Haïti-Observateur
Gérard Louis Jacques
514 371 6434
19 Haïti OR Canada
12213 Joseph Cassavant
Montréal H3M2C7

EUROPE, AFRIQUE ET ASIE
Un service spécial est assuré à partir de Paris. L'intéressé doit s'adresser à:
Jean Claude Valleron
13 K Avenue Feldheim, Bt R Aptt. 44
93310 Le Pré ST. Gervais France
Tél. (33-1) 43-63-28-10

ÉTAT-UNIS
1 ère classe
☐ 48.00 $ US, pour six (6) mois
☐ 90.00 $ US, pour un (1) an

AFRIQUE ET ASIE
☐ 553.00 FF, pour six (6) mois
☐ 1005.00 FF, pour un (1) an

CARAÏBE ET AMÉRIQUE LATINE
1ère classe
☐ $73.00 US, pour six (6) mois
☐ $160.00 US, pour un (1) an

EUROPE
☐ 73 EUROS, pour six (6) mois
☐ 125 EUROS, pour un (1) an
Par chèque ou mandat postal en francs français

Name/Nom
Company/Compagnie
Address/Adresse
City/Ville State/État
Zip Code/Code Régional Country/Pays
Tous les abonnements sont payables d'avance par chèque ou mandat bancaire

Journal 4-11 novembre 2020.qxp_HO 11/4/20 3:27 AM Page 11

EDITORIAL

Assassinations and kidnappings, the facts of insecurity: Enough is enough!

One of the responsibilities of the State, through public security forces, is to ensure the protection of lives and property. Although Jovenel Moïse seized power under false pretenses, the Haitian people could not have imagined that, once installed in the National Palace, he would become an ally of armed gangs and the protector of criminals in general, if not the sponsor of the heinous acts perpetrated against the citizens by bandits of all kinds. Considering the proliferation of murders and kidnappings for ransom, it is high time for the citizens to mobilize seriously to put an end to the conditions that favor the existence of this infernal machine.

It is well known that the policy of kidnapping as a lucrative enterprise originated under the presidency of Jean-Bertrand Aristide, when the popular organizations in his service and their allies unleashed them. Since then, Haiti has ceased to be a safe haven. That scourge was brought under control somewhat under the interim government led by the Alexandre-Latortue team. That continued under the presidency of René Préval, with the citizens enjoying a respite. But when Michel Martelly, self-styled "Legal Bandit," assumed power under the banner of the Haitian Tèt Kale, or Bald Headed, Party (PHTK), the hydra of kidnapping woke up from its slumber. By the time Jovenel Moïse was installed at the National Palace, along with his army of "legal bandits," the kidnappers boldly reappeared. And during this past year, their activities have intensified beyond measure, as if all hell broke loose!

As it is, not a day seems to go by in Port-au-Prince without at least two people being kidnapped for ransom. The most spectacular case to date, one which has shocked most in the country and caused mounting anger is that of the student Évelyne Sincère. Some 48 hours after her kidnapping by unknown bandits, her naked body was found at Delmas 33 on a pile of garbage. Based on published information, the 22-year old young woman was raped and savagely beaten before being killed.

Still numb from that savagery, that same Sunday, November 1, the people learned of the kidnapping of Pastor Eniel Fred and his son Danielo while on their way to church. Though the pastor and his son were freed by their kidnappers within 24 hours, they are no doubt experiencing in their innermost the lingering horrors of this phenomenon, a humiliating and terrorizing feeling for the victims.

Kidnapping for ransom has now become a common practice of the thugs against the citizenry, without distinction of origin or of social class. So far, the perpetrators of these crimes have refrained from invading homes to seize their victims. Thus, confinement at home appears to be the only way to avoid the fate of kidnapping. But that could change.

Imagine that recently, even a young police officer fresh out of the Academy was similarly kidnapped. Although the police authorities have kept mum about this daring act, it seems that the police institution had to pay the ransom demanded to obtain the release of the victim, not unlike what generally happens in such cases. For, after several days in captivity, the young policeman returned to his base.

Just about that same time, a well-known businessman from Carrefour, south of Port-au-Prince center city, was kidnapped by one of the gang leaders of the region, who was not afraid to claim responsibility for the act. The man runs a Lotto center in Carrefour, thus the news caused consternation among the people who demanded that he be freed. But the gang leader did not feel threatened because he has close contact with the government, which provides him, and others like him, arms, ammunition, and money. Anyway, there was no disclosure of the amount paid for the release of the businessman.

There is no need listing all the cases of kidnapping for ransom that have marked the daily lives of the citizens in Port-au-Prince. The fact that kidnappings are being reported almost daily testifies to the relevance of that scary phenomenon which has become an intricate part of Haitian reality. Indeed, it is very disturbing to think about the distress, fear and sense of powerlessness experienced by almost all families dealing with the indifference, if not the powerlessness displayed by the authorities. Are we to believe that they are incapable to establish law and order, or have they voluntarily decided to give carte blanche to the criminals?

Understandably, some people blame the kidnappings on the ruling regime. And for good reason! The whole thing is being run like a business, to the point that it has become normal. For, as soon as there is a kidnapping, the payment of a ransom is automatic. Also, due to the nonchalance displayed by the Executive and police authorities, the parents of the victims themselves have taken to conducting negotiations with the bandits, while keeping silent about what has happened. Eventually, the ransom is paid, without any involvement of the authorities. Apparently, neither seen nor known!

To be remembered, at the height of the kidnappings, under the interim government (2004-2006), and even under the Préval administration, an anti-kidnapping brigade was created within the Central Directorate of the Judicial Police (DCPJ). This entity worked with the parents of victims and had a good reputation for success in freeing them and/or apprehending the criminals. However, with the advent of the Bald-headed regime, the decision-makers, feeling otherwise, have allowed the outlaws to operate freely. In the process, kidnappers and their enablers, who set the rules, seem totally in control of the game.

But the nation has been too tolerant of the authorities, even neglecting to launch a general mobilization against crime. Apparently, the citizens fail to grasp that the widespread insecurity in the country feeds on these two major ills: kidnappings and assassinations, which are like the two wings of the same bird. Why are kidnappers and killers who sow desolation and death in so many families allowed to go about their business with such impunity? Even when those linked with the execution-style murder of Monferrier Dorval, the president of the Port-au-Prince Bar Association, are said to be behind bars, there is no reason to believe they will ever appear before a judge. For, in the best PHTK tradition, they will be quietly released one of these days, without any formal trial.

Certainly, with Jovenel Moïse at the National Palace and the goons of PHTK in power, the assassins and kidnappers enjoy impunity. Just as The Banana Man works overtime to protect the squanderers of the Petro-Caribe Fund and those who embezzle from the State Treasury, who engage in over-invoicing and in corruption in general. He deserves the title of "Protector-in-Chief" of criminals of all kinds. Thanks to him, the kidnappers for ransom, causing constant anxiety in the families, as well as the hired killers in the pay of the Executive need not worry. Their dwellings are off-limits to the police, even after they have been officially denounced for perpetrating a series of carnage in the shantytowns.

Clearly, Jovenel Moïse considers the bandits who commit such acts as special citizens and has endowed them with impunity. There is no chance that this policy will change during his mandate. Enough is enough! Insofar as the nation truly aspires to put an end to assassinations and kidnappings, all that remains to do is general mobilization to chase out all criminals from the National Palace. The sooner the better!

HAITI OBSERVATEUR

Haïti-Observateur
P.O. Box 356237
Briarwood, N
Y 11435-6235Tél. (718) 812-2820

SUBSCRIPTION FORM
BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Haïti
Haïti-Observateur
98, Avenue John Brown, Série étage
Port-au-prince, Haïti
Tél. (509) 223-0785 ou
(509) 223-0785

CANADA
Haïti-Observateur
Gerard Louis Jacques
514 321 6434
12 Haïti OB Canada
12213 Joseph Cassavant
Montreal H3M3C7

EUROPE, AFRIQUE ET ASIE
Un service spécial est assuré à partir de Paris. L'intéressé doit s'adresser à:
Jean Claude Valbrun
13 K Avenue Faidherbe, Rt Rt Aptt. 44
93310 Le Pre ST. Gervais France
Tél. (33-1) 43-63-28-10

ÉTAT-UNIS
1 ère classe
☐ 48.00 $ US, pour six (6) mois
☐ 90.00 $ US, pour un (1) an

AFRIQUE ET ASIE
☐ 553.00 FF, pour six (6) mois
☐ 1005.00 FF, pour un (1) an

CARAÏBE ET AMÉRIQUE LATINE
1ère classe
☐ 973.00 US, pour six (6) mois
☐ $1663.00 US, pour un (1) an

EUROPE
☐ 73 EUROS, pour six (6) mois
☐ 125 EUROS, pour un (1) an
Par chèques ou mandat postal en francs français

Name/Nom
Company/Compagnie
Address/Adresse
City/ville State/État
Zip Code/Code Régional Country/Pays
Tous les abonnements sont payables d'avance par chèques ou mandat bancaire

Journal 4-11 novembre 2020.qxp_HO 11/4/20 3:27 AM Page 12

HAPPENINGS!

Continued from page 7

ed by a functioning Senate, Moïse illegally dismissed 10 other Senators, stealing two years from their remaining mandate. With only a third of the Senate in office, it has been unable to function as a working body. That phone call from the Under Secretary was too late to sway Haitian-American voters, especially since the bulk of the voting was already done.

The cavalier attitude of the Trump administration toward democratic governance in Haiti is obvious in the manner Washington reacted to voter suppression there. One never knows, but secretly, Jovenel Moïse may have been egged on in his mammoth voter suppression program. Over protests by major sectors of the society, Mr. Moïse introduced his *Dermalog* card, which he calls the *"Carte d'Identification Unique"* (CIU), replacing the current NIF, which is equivalent to a Social Security card in the U.S. And citizens were given until October 20, 2020 to have their CIU. Past that date, the NIF would not be accepted for transactions. Also, without the CIU, citizens cannot vote.

Denouncing what has happened, France's Ambassador to Haiti, José Gomez, said that only two (2) million CIU cards were distributed as of October, whereas there are more than six (6) million eligible voters in the country, not counting those abroad. What did American Ambassador Michele Sison say? Nothing! Did she alert her superiors in Washington about this naked grab for power by their apprentice dictator? We doubt it.

Former soccer player Johnny Descollines also a victim of kidnapping.

Why didn't the Trump administration come to the rescue of the Haitian people while all the sectors mandated to participate in the election process were protesting the illegal and anti-constitutional actions of Jovenel Moïse? Warnings were a-plenty about democracy being jeopardized in Haiti, both by Haitians and some diplomats, especially from the European Union. Why did Washington enable Moïse to flaunt even Haiti's Supreme Court and establish his own illegal Provisional Electoral Council (French acronym CEP) and the adjunct Independent Constitutional Commission to work with the CEP? And now, at this late hour, why a phone call to their staunch ally, a despot not unlike those President Trump embraces, to suggest that he should slow down and listen to civil society? No democratic election will be possible in Haiti for the foreseeable future, not under Jovenel Moïse's rule.

RAJ
November 4, 2020
raljo31@yahoo.com

DIPLOMATIE INTERNATIONALE ET SOCIÉTÉ

LA SIMULATION FAVORABLE POUR MENER LE QUÉBEC OU

Denis Coderre un ancien maire diplomate disponible

Par Dan Albertini

Entre (), quand un président s'en va aux urnes par l'axe défensif, c'est qu'il a perdu de ses atouts. Quand il doit faire face à l'offensive de l'adversaire chez lui, c'est qu'il a déjà perdu des acquis. Le peuple a déjà parlé quand on lit les résultats, fermons-les ().

Quand en 2002 j'ai signé , renforcé de , je ne voulais pas nécessairement chasser dans les intentions, le PM Bernard Landry ni de faire place à Jean Charest non plus. En fait plus tard, j'ai dit . En ce temps-là je tenais une chronique sociopolitique pour Journal PAMH, la simulation proposa clairement un changement de matelots et du timonier à la barre du Québec. C'était à l'époque la mort assistée du projet d'indépendance avec l'un des derniers acteurs qui a offert la planche de salut au *négativisme affaibli* de l'ère. On ne faillit pas sans conséquence en politique, à ses propres projets. Rappelons-nous, l'affaire des Commandites secoua tout Québec avec J Chrétien, l'empire et la Reine. Le racisme a déçu par les propos de J. Parizeau/Ben Landry, le soir du référendum des années *nonante en* accusant l'immigrant récent en incluant tout simplement tout *fils & fille* d'immigrant qui n'était pas de *souche* comme on le dit sur une base raciste stricte : « *pure laine* ».

L'affaire a été encore plus loin en proposant en préséances aux anglophones et aux premières nations, des avantages contre les autres que l'on invita à en faire partie d'un pacte à l'aveuglette. *Le séparatiste doit bien le comprendre, c'est l'histoire.*

Ben Landry était le dernier symbole qui avait pourtant une bonne marchandise, mais qu'il avait mis dans le mauvais emballage (*c'est de là où vient François Legault*).

C'est ainsi, à la radio, je prenais position en faveur de l'émancipation du Québec et j'ai été plus loin dans le mémoire déposé. Mais, même l'audace de *ben* Landry tel je l'ai surnommé dans Québec-2001 *une nouvelle République au Sommet*, accueillant le Sommet des Amériques où le président des États-Unis d'Amérique, en l'occurrence Georges Walker Bush eut à dire aux leaders associés présents : « *je viens ici pour apprendre, car c'est vous qui aviez l'expérience* ». Personne ne l'a cru et nous savons tous ce qui s'était passé par la suite avec *9/11*. La sécurité ne pouvait alors laisser la place aux amateurs, le Canada a offert des garanties qu'il a tenues.

La minute du Québec avait sonné pour enterrer la *république imaginaire* de *ben* Landry. Charest ne nous mena pas plus loin par la suite avec la *diplomatie*-Macerola.

C'est en ce sens que bien plus tard, le maire Coderre est arrivé à Montréal avec un projet diplomatique qui secoua plus que les racines de la ville, mais celles du Québec, et même celles du Canada. Sa diplomatie personnelle puisque de municipalité, porta ombrage même à celle du fédéral en soi, qu'il connaissait très bien d'ailleurs. *C'était un handicap, mais en même temps un spectre en émergence*.

COVID-19 nous oblige, une fois de plus, comme en 2001, Québec-Legault ne possède pas les compétences pour sauvegarder le Québec d'une catastrophe ni cette partie du Canada pour stabiliser la lutte du reste du monde avec une faille qui risquerait de s'agrandir par sa primature de croque-morts sans coroner.

Québec a besoin d'un véritable *leadership* aujourd'hui pour ne pas sombrer en *bulle pathogène Legault-Aruda*. Dubé le défend : « *bon latin* » de caractère. Et, la ministre Guilbault peut-être confortable avec ces morts ovidiens, après un séjour accommodé chez le Coroner du Québec, elle laisse enfreindre la loi provinciale sur l'urgence sanitaire dans le cas d'assises fédérales pour la gestion d'une pandémie qui tue. Ce n'est pas avec **D. Anglade** que le **PLQ** ira chercher plus d'adhérant quand elle se considère si l'on en juge par sa mimique, *malaise d'enfant d'importé*, associée à ses *p'tits* compliments immatures malséants du début de la pandémie à la vaste *catastrophique* à venir de Legault, que l'on connait aujourd'hui. Donc, problème de vision, problème de leadership, problème électoral, *égal à problèmes de société.*

Le Québec canadien a besoin d'une main habile comme Coderre sur un terrain où la France planifie maladroitement une fausse percée nouvelle au Québec. Piétinant les amitiés canadiennes en injectant tant de français mal nourri chez eux, car les nourris restent là-bas, ce en région, pour faire balancer la tendance électorale. Convertissant canadien-français une fois de plus, et croire faire renaître une ardeur référendaire par une nouvelle toponymie électorale. Influencer les statistiques par le racisme.

Coderre ira facilement prendre la tête du PLQ, puis la tête du Québec, *salut, Denis* !

Le MUPANAH, une nouvelle juridiction constitutionnelle de Jovenel Moise ?

Par Elco Saint-Amand et Claudy Briend Auguste

Boniface Alexandre rejoint Jovenel Moise dans les égouts de l'histoire ; Une énième commission présidentielle mort-née prête serment ! La connerie est sans limite ; Boniface Alexandre rejoint également son ex-ministre des Affaires étrangères dans la salle des pas perdus, au rez-de-chaussée de la poubelle de l'histoire.

Tragique et burlesque, à travers la déchéance, le pays vit depuis quelque temps en dehors de toutes normes constitutionnelles, légales et morales où le président Jovenel Moise se fait petit roi avec une monarchie empreinte de violences politiques, violation systématique de l'arsenal juridique national et teintée d'un misérabilisme de certains hommes en mal de leur vieillesse chimérique.

La morale, ce concept étant absent dans les faits et gestes de la majorité des hommes et femmes qui devraient, selon leurs fonctions, déjà occupés dans la plus haute sphère de la République, être des modèles, des références, appartiennent à un autre monde. Ils sont devenus des vils valets d'un tohubohu politique, une passerelle de tous les maux et de nombreuses difficultés qu'endure la population haïtienne, en raison de l'institutionnalisation éhontée de la corruption et de l'impunité installée dans le pays par un régime de bêtes sauvages traquées en mal de se reproduire.

Jovenel Moïse devient aigri et dur

Le monarque Jovenel Moise fait des petits rois laqués se limitant au déshonneur de leur ancien statut de président (*pope twèl*). À cela, Haïti vit une autre histoire dans un musée desséché par la boulimie d'un chef malade, un fou dangereux qui a peur de finir dans les eaux usées et puantes de tous ceux qui ont pris le pouvoir pour s'enrichir.

Pour comprendre les agissements de Jovenel Moise, il faut d'abord le prendre dans son passé et ensuite le saisir dans son parachutage de cet homme frustré, victime de marginalisation sociale, un revanchard du social haïtien. Un homme qui ne pardonne pas un système n'offrant pour unique voie à la réussite que de longues années sur les bancs de l'école.

Les secrets des parasites deviennent le leitmotiv de cet apprenti-dictateur qui ne fait appel qu'à des vieux tigres qui, pour plus d'un, incarnent l'indignité nationale. À défaut d'avoir un général Henry Namphy, lequel a percé en premier les dispositions de la Constitution de 1987, contre laquelle il avait une dent, à savoir un civil devenu commandant militaire ayant gagné ses épaulettes au Champ de Mars, Jovenel Moïse a entraîné le paisible général à la retraite, Hérard Abraham dans la merde. Tandis que celui-ci n'a pas voulu intégrer l'armée embryonnaire du PHTK, déjà interdite de mettre les pieds à Vertières, le 18 novembre prochain.

Association de malfaiteurs répugnants

Grande a été la stupéfaction de certains rêveurs croyant qu'il reste encore un peu de dignité chez les anciens chefs d'état de la République d'Haïti, car la présence de Me. Boniface Alexandre et de Hérard Abraham au sein d'une association de malfaiteurs répugnants qui veulent à tout prix gar-

Suite en page 14

Journal 4-11 novembre 2020.qxp_HO 11/4/20 3:27 AM Page 13

Nouvelles tensions en Méditerranée orientale

Suite de la page 4

spontanément tendance à s'opposer à la volonté hégémonique de l'AKP : le pouvoir politique de ce Parti repose évidemment sur le réseau intégré des campagnes et des villes moyennes de très longue date enchâssées dans le tissu social plus traditionnel et plus religieux de la Turquie.

Lourdement influencée depuis des décennies par un modèle allemand avec lequel elle entretient des liens culturels prégnants et pénétrants, lourdement « *infiltrée* » par la superpuissance russe (soviétique et russe) qui n'a jamais cessé de peser de manière indéfectible sur sa destinée, lourdement «contaminée» par l'expérience iranienne ayant permis à ce dernier pays de devenir une puissance intermédiaire incontournable dans le monde, lourdement modélisée par la montée en puissance spectaculaire de la Chine continentale, lourdement ballotée, humiliée et diminuée par les puissances occidentales qui ont constamment rétréci son champ d'action géopolitique, le rayonnement effectif de sa culture, les prérogatives de son empreinte territoriale ainsi que l'étendue métaphysique de son Être réel et incarné …La Turquie d'aujourd'hui se voit quasiment «appelée» à vouloir s'inscrire dans l'histoire universelle de la puissance, de la prospérité et de la réussite. Les obstacles et les embûches sont nombreux, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur, mais la détermination des forces sociales, politiques et économiques les plus décisives semble irrésistiblement propulser la Turquie vers ce que plusieurs considèrent comme étant sa « *destinée naturelle* ». D'où cet investissement marqué et même sauvage dans plusieurs filières peu compatibles avec une certaine fibre religieuse, culturelle et nationale : l'industrie de l'armement, la réalisation de productions télévisuelles et de séries « *grand public*» à l'internationale, l'agrobusiness, les grands projets immobiliers, les mégaprojets pharaoniques d'infrastructure, les services touristiques à grande échelle, etc.

C'est que lorsqu'on parle d'une civilisation aussi prestigieuse que ne le fut l'Empire Ottoman, on ne fait pas uniquement référence à des fondations militaires et économiques ou encore à des constructions symboliques aussi sophistiquées soient-elles : il faut dépasser l'impasse métaphysique de la matière et de l'esprit pour accéder à la couche anthropologique et ontologique de l'Être turc. Il faut saisir dans toute sa substance comment les processus de la violence et du sacré ont façonné en profondeur la nature intime de l'Être turc. C'est alors seulement que l'on pourra comprendre et expliquer les différentes vagues d'humiliation, survenues au 20' siècle surtout, et qui s'avèrent profondément inscrites au cœur même de la consistance ontique de l'être turc; c'est alors seulement que l'on se donnera les moyens de réellement saisir l'apparition d'un dirigeant autocrate et mégalomane de la trempe d'un Recep Tayyip Erdogan ; c'est alors seulement que l'on pourra se rendre intelligible l'adhésion non pas absolue, mais assez marquée d'un nombre impressionnant de Turcs relativement aux velléités hégémoniques du président turc actuel (n'oublions pas l'expérience allemande – un pays des lumières ayant déjà sombré dans un tel projet collectif prométhéen et conquérant).

Il faut se défaire d'un certain nombre de schèmes d'interprétation du réel si profondément «*institutionnalisés et internalisés*» dans nos esprits qu'on ne sait même plus apercevoir la faiblesse épistémologique de ces schèmes analytiques et synthétiques : surtout celui qui nous fait voir dans les processus économiques matériels la cause première des phénomènes politiques et sociaux. C'est plus souvent l'inverse qui est vrai ! La soif immodérée d'hydrocarbures de la Turquie actuelle n'est pas en soi une explication satisfaisante des incursions turques en méditerranée orientale (dans les eaux territoriales grecques). Mais l'appropriation de ces richesses fossiles, comme l'appropriation de n'importe quelle ressource naturelle d'ailleurs, va implacablement redoubler les appétits de puissance et les ambitions démesurées des gouvernants ainsi que des forces politiques nationales les plus engagées dans ce type d'aventure : il en est de même des systèmes d'armement les plus performants ou encore des technologies productives les plus avancées. Les armes, les ressources naturelles ou encore les techniques de production les plus performatives au service de la volonté de puissance de l'être humain : dommage qu'il faille toujours en référer aux enseignements les plus « *basic* » en la matière.

Une logique de la puissance et de la démonstration de force une logique de l'expansion et de l'intervention … une logique de l'ingérence et de la provocation … une logique de la menace et de l'intimidation … une logique belliqueuse et impériale de la conquête et du fait accompli : voilà ce qui caractérise l'action politique, militaire et diplomatique de la Turquie actuellement. Des initiatives diplomatiques agressives et hautement suggestives comme au Soudan ou au Qatar, des initiatives politiques conquérantes et hégémoniques comme en Libye ou en Somalie, des initiatives militaires décisives et meurtrières comme en Libye, en Syrie ou en Azerbaïdjan, des discours et des prises de position agressives et menaçantes sur toutes les tribunes internationales envers les pays jugés ennemis de la Turquie (la France), des initiatives inédites qui bouleversent les équilibres existants comme cette continuelle promenade de l'Oruç-Reis dans les eaux territoriales grecques — bateau turc spécialisé dans l'exploration sous-marine des richesses gazières et pétrolières (richesses que convoitent avidement le régime turc) …

Dans cette histoire, on ne voit pas très bien pourquoi la Turquie se mettrait soudainement à « *modérer ses transports* » dans la mesure où l'expansionnisme avoué dont ce pays fait preuve depuis quelques années n'a pas trop mal servi ses intérêts jusqu'à présent : la Turquie un nouveau géant de 80 millions d'habitants qui apparaît maintenant comme un «*must*» et un « *incontournable* » dans le monde. La Turquie n'a pas fini d'exiger du monde entier qu'il reconnaisse sa splendeur et qu'il lui redonne cet espace qu'elle considère et définit dorénavant comme « vital » : qui sait quelle forme d'expédition militaire inédite nous réserve le maître du Bosphore et des Dardanelles ? À terme toutefois, dans un monde saturé par les grandes et les moyennes puissances, l'aventurisme et l'arrogance de la Turquie vont lui attirer les remontrances et les récriminations de tous ceux que ce pays bouscule et admoneste : des séries d'actions et de réactions qui viendront ramener à des considérations plus sobres et plus posées ce nouveau tigre du Moyen-Orient. La France et la Russie, par exemple, ont déjà commencé à faire savoir à ce Solyeman le Magnifique des temps modernes que l'ère de la reconquête/reformation des empires du passé était bel et bien révolue.

* J. Gérard Kennedy Alcius, Ph.D.

NÉCROLOGIE

L'activiste politique Joël Deeb est décédé à Miami

L'activiste politique et animateur des réseaux sociaux Joël Deeb est décédé à Miami, Floride, suite à une hospitalisation pour traiter une infection à la COVID-19, un diagnostic qui a été établi quatre jours après qu'il ait été renvoyés chez lui, sous prétexte qu'il n'avait pas de fièvre ni d'autres symptômes liés à la pandémie.

Farah Deeb, la fille du défunt, a déclaré que, son père, qui était diabétique, porteur d'un stimulateur cardiaque, en sus de souffrir d'allergies, hospitalisé, d'abord le 12 octobre, en raison des problèmes respiratoires, a été congédié trois jours plus tard, soit le 15 octobre, car, disait-on, son confinement à l'hôpital n'était pas nécessaire.

Mais la condition de Joël a empiré au point qu'il a dû être transporté à West Kendall Baptist Hospital, le 19 octobre. Trois jours plus tard, la décision a été prise de le transférer à une autre institution en vue de lui prodiguer des soins qu'exigeait sa condition. Mais Farah Deeb a fait savoir que les responsables n'avaient pas fait le transfert du patient, comme c'était décidé, parce qu'il n'y avait pas encore

Dernière photo de Joël Deeb.

de chambre disponible pour l'accueillir.

Selon les révélations faites par la fille de Joël Deeb, son père n'avait pas reçu de manière ponctuelle le traitement qui lui était nécessaire. Il a rendu l'âme, dans l'après-midi du 30 octobre.

Joël Deeb laisse dans le deuil ses trois enfants : Farah, Jean-Paul et Antoine Deeb, ainsi que ses frères et sœur, Johnny, Sergio et Maureen Deeb.

En raison du coronavirus, les funérailles de Joël Deeb seront chantées à une date ultérieure. Selon le vœu du défunt, dit encore Farah Deeb, ses restes seront inΔcinérés, et un service à sa mémoire sera offert, auquel les membres de sa famille, avec ses enfants et proches amis seront invités, dès que la pandémie le permettra.

L'INSÉCURITÉ, TALON D'ACHILLE DU RÉGIME TÈT KALE

Levée de boucliers général contre l'équipe au pouvoir

Suite de la page 1

cas, à observer les événements, le président et son chef de gouvernement ne semblent pas logés à la même enseigne.

En effet, Joseph Jouthe, malin comme lui seul, constatant l'humour de la société, par rapport au crime perpétré sur la personne d'Évelyne Sincère, semble prendre ses distances par rapport à son patron. En exprimant sa révulsion, face à cet acte inqualifiable, alors que Jovenel Moïse s'est retranché dans un silence coupable, eu égard à ce crime crapuleux, il s'attire la faveur des secteurs mobilisés pour exiger justice pour la victime.

Intervenant sur le dossier de l'assassinat de cette lycéenne, M. Jouthe s'est exprimé sans filtre. Aussi a-t-il crié : « Éveline (sic) Sincère n'avait que 21 ans. Elle était en classe terminale avec son avenir devant elle. Elle n'a pas été malade, ni accidentée. Elle a été assassinée ». Dans la foulée, il a invité les forces de sécurité du pays à « tout mettre en œuvre pour que la mort de cette jeune écolière ne reste pas impunie, et que chaque autorité concernée prenne conscience de la gravité de la situation et agisse en conséquence ».

Ces prises de position de Joseph Jouthe semble contraster avec les points de vue du Palais national véhiculés dans les faits par le ministre de la Justice et de la Sécurité publique, Rockefeller Guerre. C'est, du moins, ainsi qu'il faut interpréter le geste de ce dernier ordonnant l'arrestation du responsable de sécurité du ministère qu'il dirige, Wilson D'Hhaïti.

Si les autorités haïtiennes, à part le Premier ministre Jouthe, affiche leur indifférence à l'égard de ce crime, au sein de la population, notamment dans le monde politique et des différentes couches de la population, on est presqu'en mode insurrectionnel pour demander justice pour Mlle Sincère. D'ailleurs, des élèves se sont mobilisés à cette fin.

Par ailleurs, des manifestations spontanées ont éclaté un peu partout, à la capitale. On doit aussi signaler un « leve kanpe » qui s'est produit devant le ministère de la Justice et de la Sécurité publique. Des centaines de personnes, tous âges confondus, criant leur mécontentement de l'assassinat d'Évelyne Sincère et demandant qu'elle et sa famille trouvent justice.

Après l'assassinat spectaculaire du bâtonnier de l'Ordre des avocats de Port-au-Prince, Me Monferrier Dorval, suivi de l'assassinat, à l'intérieur du campus de l'École normale supérieure, d'un étudiant de cette faculté, ainsi que d'autres assassinats perpétrés au cours de ces deux à trois mois, le pays en a assez. Tel est le constat qu'a fait le Premier ministre Jouthe, et qui l'incite à parler un langage différent du geste posé par Rockefeller Vincent, en ce qui concerne l'insécurité.

En tout cas, quand bien même ce ministre, sous la pression des employés de son département, aurait fait libérer M. D'Haïti, il n'a été l'objet d'aucune réprimande de la part de la présidence pour son action Une raison de conclure qu'en faisant arrêter ce dernier, il savait qu'il faisait valoir la position du chef de l'État.

Maintenant reste à voir quelle attitude que vont afficher Jovenel Moïse et Joseph Jouthe. Surtout si les forces de l'ordre décident d'obéir à la recommandation du Premier ministre de sévir contre les bandits.

Toutes choses étant égales, quand les criminels entretenus par le Palais national sèment le deuil dans les familles haïtiennes, il faut toujours se rappeler que Jimmy Chérizier, dit Barbecue, se trouvant sous le coup d'un mandat d'amener, vaque à ses occupations sans inquiétude. D'ailleurs il a l'occasion de se faire accompagner dans des missions criminelles dans les bidonvilles, dont sa cible de prédilection reste le quartier du Bel-Air. Pourtant, on s'en souvient, il est « activement recherché par la Police».

Journal 4-11 novembre 2020.qxp_HO 11/4/20 3:27 AM Page 14

Le MUPANAH, une nouvelle juridiction constitutionnelle de Jovenel Moise ?

Suite de la page 12

der le pouvoir et instaurer une dictature encore plus féroce que celle des Duvalier – où l'on retrouva ces deux Mohicans, à un titre ou à un autre. De vils serviteurs. De collaborateurs asservis revenant afficher leur état de déchéance morale.

Hérard Abraham était obligé de quitter le pouvoir, en mars 1990, après le départ de l'apprenti-dictateur Prosper Avril qui a, à son tour, massacré la Constitution de 1987, un autre de l'espèce se plaisant à patauger dans la boueé Et, poursuivant le cours des circonstances historiques, en janvier 1991, il y eut encore la possibilité de redonner le pouvoir à Me. Ertha Pascal Trouillot, après le coup d'État manqué de la bande à Roger Lafontant… Le général Abraham fut aussi, le ministre des Affaires étrangères de Me. Boniface Alexandre, après le secpmd départ forcé de Jean Bertrand Aristide. Un général qui a toujours servi la cause des nantis et pourris de la République. Un cynique qui vient grignoter des parts de marché de la vente de l'honneur et du mérite.

Me. Boniface Alexandre, ancien avocat du Cabinet Lamarre, ancien président de la Cour de cassation, ancien président de la République, ancien professeur de droit civil et de procédure civile à l'Université d'État

Me Boniface Alexandre qui, à la faveur des dispositions de l'article 149 de la Constitution de 1987, dont il est devenu, aujourd'hui, pour des raisons inavouées et inavouables, le détracteur, jusqu'à ce qu'il en accepte et ce, en complicité avec l'actuel occupant du Palais national, en fin de mandat constitutionnel, le président d'une commission devant rédiger une nouvelle constitution – constitution qui serait déjà taillée sur mesure, selon son ancien ministre de la Justice, Me. Bernard Gousse – pour laisser libre champ à la bêtise d'un régime à la Sweet Micky, qui a dévalisé en grande partie les $ 4,3 milliards du fonds de PetroCaribe.

Que reste-t-il de Me Boniface Alexandre au soir de sa vie ?

Il faut rappeler à Me. Boniface, du haut du piédestal de grand juriste-civiliste et d'ancien président de la république, comment ira-t-il regarder ces petits enfants dans les yeux au cours de ces derniers jours sur la terre maudite d'Haïti ?

Avait-il rappelé à l'apprenti-dictateur Jovenel Moise, les dispositions de l'article 150 de la Constitution de 1987 stipulant ainsi : « *Le président de la République n'a d'autres pouvoirs que ceux que lui attribue la Constitution* » ?

En d'autres termes, le magistrat Boniface Alexandre se fait, avant sa mort, le complice d'une monstruosité étatique, un parrain qui endosse la bêtise et couvre tout. Et à quelles fins ?

Boniface Alexandre complice de Jovenel Moïse dans le coup de grâce au bâtonnier Dorval

Que reste-t-il de ce « *toro* » du monde judiciaire qui vient de donner le coup de grâce à Me. Monferrier Dorval (lâchement exécuté) qui, comme lui, fut de son vivant un juriste respecté et respectable. Me. Alexandre, en acceptant ce poste minable de la part d'un petit prétentieux dictateur vient de rentrer dans les égouts de l'histoire.

En dépit des actes manqués sous sa présidence, contrôlée par son beau-fils, Pierre Michel Brunache, le professeur Alexandre aurait pu rentrer par la grande porte aux rangs joyeux des belles têtes qui ont marqué cette terre de Nègres et de Négresses qui resteront à jamais debout au musée du Panthéon national. Un endroit où l'on n'entre pas pour le plaisir de salir la mémoire des vrais combattants amoureux de ce coin de terre. L'espace du Mupanah n'est pas une juridiction constitutionnelle. Alexandre est beaucoup mieux placé que nous pour le savoir. *Men li antre fè tenten an kan menm*.

Le quart d'heure de Rabelais arrivé pour Boniface Alexandre ?

Jovenel Moïse a prononcé le discours d'investiture du Comité consultatif indépendant pour l'-élaboration e la commission spéciale pour le projet de la nouvelle constitution, en créole; et Me. Boniface a énoncé le sien dans un français âgé, comiquement usé, sous le poids de la déchéance dans laquelle vit l'homme de toute sa vie, mais probablement obligé de venir payer le prix de son élévation à la plus haute magistrature du pays, en 2004. Un grand merci qu'il doit encore aux dispositions de la Constitution de 1987.

Me Boniface a dit le mot du droit sur l'assassinat de Me. Monferrier Dorval en se faisant complice de Jovenel Moise dont certains des serviteurs ont été épinglés dans l'enquête de la DCPJ sur l'assassinat du 28 août dernier. Qu'attend encore le Barreau pour faire sortir une note de protestation condamnant ce blasphème qu'a subi, une nouvelle fois, le nom de Me. Dorval à titre posthume dans la mise sur pied de ce comité des « *mal pou wont* » aux esprits tordus, dans le discours mal à propos de Jovenel Moïse refusant toujours la venue d'une commission d'enquêteurs internationaux pour faire toute la lumière sur ce crime crapuleux.

On tend à dire qu'il est totalement dément de donner raison à des fous se constituant en amis fédérés des ennemis connus communs d'Haïti.

Dessalines méritait-il un tel sort ?

Suite de la page page 2

la puissante armée française dirigée par le légendaire Général Jean-Baptiste-Donatien de Rochambeau, jusque-là réputé invincible. C'est à partir de cet exploit, que se forma la nation haïtienne. Quelle gloire pour les Haïtiens ! Quelle gloire pour les Noirs en général !Sur ce, Rémy s'exprime ainsi :

« *Avec la guerre de l'indépendance d'Haïti, pour la première fois dans l'histoire connue de l'humanité, des esclaves avaient définitivement triomphé à la fois de leur métropole et de leurs maîtres blancs ; pour la première fois, la métropole et les maîtres vaincus et chassés, les esclaves vainqueurs se sont organisés en État indépendant et souverain. Et aujourd'hui encore Haïti demeure le seul cas historique d'un État créé par des esclaves au terme d'une révolution et gouverné par ces anciens esclaves eux-mêmes. Pour la première fois dans les Temps Modernes, des caucasiens ont été défaits par des noirs dans une guerre internationale* ».

Problèmes vs réalisations

Malheureusement, dès les premiers jours de la fondation de la nouvelle nation, Dessalines se trouva face à de multiples difficultés d'ordre majeur. D'abord, répétons-le, il était lui-même un analphabète. De plus, pour former son gouvernement, il ne pouvait compter que sur très peu de compatriotes doués d'un minimum de compétence. Ses fonctionnaires étaient presque tous des illettrés. Malgré tout, Dessalines parvint à former un bon gouvernement et dans les meilleurs délais.

D'abord, dans le cadre de la protection de l'intégrité du territoire national, il devait sans cesse garder un œil vigilant sur les Français qui rêvaient de revenir bien vite, pour reconquérir le territoire perdu et même rétablir l'esclavage. Pour cela, sans tarder, il mit sur pied une puissante armée de plus de cinquante mille (50,000) hommes aguerris, munis d'une grande quantité de munitions et disposant d'un grand nombre de forteresses dominant les endroits stratégiques. C'était là, définitivement un parfait moyen de tenir sur ses gardes tout ennemi qui voudrait retourner s'emparer du pays pour y régner comme avant en maître et seigneur.

Il y a autre chose. Durant tout le temps de la colonisation, la propagande faisait constamment croire aux Noirs que le monde se composait seulement de deux principaux groupes humains : les Blancs qui sont des êtres Supérieurs et les Noirs, des créatures Inférieures qui ne pourront jamais se mesurer aux Blancs et qui sont fondamentalement destinées à être, ni plus ni moins, au service de ces derniers. Par ses prouesses du 18 novembre 1803 suivies de l'apothéose du 1er janvier 1804, Dessalines a complètement brisé ce mythe.

Il est aussi important de rappeler une fois de plus ce qui a déjà été révélé dans les pages précédentes : l'un des éléments majeurs de l'idéal dessalinien, c'était sa farouche opposition au concept de l'inégalité devant la loi entre les êtres humains de quelque race, de quelque couleur et de quelque position socioéconomique que ce soit. En témoignent, plusieurs indications comme celle-ci incérée au début de sa constitution de 1806 : « *En présence de l'Être-Suprême, devant qui les mortels sont égaux*».

Tout aussi bien, lors de la controverse provoquée par sa politique agraire, il ne manquait pas de défendre la cause des démunis en s'-écriant : « *Et nos pauvres frères dont les pères sont en Afrique, ils n'auront rien* ».

Dans le même ordre d'idées, il convient de mentionner le geste hautement humanitaire qu'il manifesta à l'endroit d'un groupe de Polonais. Madiou rapporte que Dessalines octroya à ces gens-là, le statut de citoyenneté haïtienne en guise de remerciement et de récompense pour le fait qu'à un moment donné, ils préféraient faire défection plutôt que de participer à la guerre contre les insurgés haïtiens. De plus, quelque temps plus tard, plusieurs de ces polonais avaient déménagé d'Haïti à la Jamaïque. Vivant dans ce dernier pays, ils se heurtaient à la condition *sine qua non* de prendre part au service militaire anglais, ils refusèrent catégoriquement.

Ainsi, ils ont été refoulés en Haïti et du même coup, le gouvernement jamaïcain réclama de Dessalines qu'il annule leur droit de résidence et qu'il les retourne dans leur pays d'origine. La réponse de l'empereur a été un « non » sans équivoque parce que, soutenait-il, il n'était pas question, pour lui, de « *contraindre ces nationaux à quitter la terre de leur patrie* ». À la lumière des faits ci-devant mentionnés, force est d'admettre que Dessalines était d'emblée un homme de grand cœur qui envisageait tout ce qu'il y avait de meilleur pour Haïti et pour l'ensemble de ses concitoyens.

Ce n'est pas sans raison que dans l'un de ses articles, l'écrivain Louis Joseph Janvier disait : «*Dessalines, avait des idées excellentes, bien conçues et parfaitement réalisables, il ne lui a manqué que le temps* ».

Là-dessus, on doit admettre que l'écrivain a raison. En revanche, sans rien enlever au mérite de l'empereur, il faut reconnaître qu'en bien des cas, il affichait d'importantes maladresses dans l'application de ses politiques. Mais, cet homme pouvait-il faire mieux. Il ne faut pas perdre de vue qu'il a vécu plus de la moitié de sa vie comme esclave des champs. Il n'avait aucune culture, aucune préparation académique. Quand il était simple militaire, c'étaient des amis qui lui lisaient son courrier ou écrivaient ses lettres. Rendu chef de gouvernement, c'-étaient ses secrétaires qui prenaient la relève. Pourtant, il n'en est pas moins vrai qu'il a accompli de véritables merveilles aux yeux du monde entier. Et alors, que devait-on lui demander davantage ?

Difficile de Contester Wiener Kerns Fleurimond en ce qui concerne le prochain témoignage :

« *Dessalines, en dépit de son handicap intellectuel n'avait pas seulement une vision exclusivement militaire. L'homme fut aussi un grand politique. Si l'histoire n'a retenu que la fameuse réforme agraire, pour laquelle il donna sa vie, en s'opposant aux autres généraux et autres autorités de l'État en faveur des simples soldats, la politique du gouvernement général à vie comprenait d'autres volets. Ceux-ci témoignent de sa volonté de mettre en place un vrai État viable avec des femmes et des hommes formés, en vue de bien gérer la nouvelle société de la nouvelle nation. L'histoire d'Haïti n'est pas seulement passionnante, elle est aussi instructive, car en prenant le recul nécessaire, on s'aperçoit que depuis ce premier meurtre politique sur le sol haïtien, c'est la même politique destructrice, dès le lendemain de la disparition de l'empereur, qui se poursuit encore dans le pays. Malheureusement, le fantôme de Jean-Jacques Dessalines le Grand n'en finit pas de peser sur la conscience de ceux qui ont hérité du pouvoir le jour même du sinistre coup d'État politico-militaire du 17 octobre 1806* ».

Après tout, on peut conclure que si Dessalines affichait plus de respect tant pour la population civile haïtienne que pour les fonctionnaires qu'il dirigeait, il est presque certain que l'important travail qu'il a accompli serait bien plus apprécié par ses contemporains et par la postérité. À ce compte, on peut aussi croire qu'il n'aurait peut-être pas été victime d'une fin aussi tragique et regrettable.

* Frantz Célestin
Auteur du livre
« Haïti : Le colon, le nègre et l'empereur ».
fcelestin34@yahoo.ca
Tél. 1(905) 456-6710
Brampton, Ontario, Canada
le 25 octobre 2020

Journal 4-11 novembre 2020.qxp_HO 11/4/20 3:27 AM Page 15

Dessalines méritait-il un tel sort ?

UNE DATE FATIDIQUE

Suite de la page page 14

9 avril 1805, il rétablissait catégoriquement la politique agraire de Toussaint Louverture. Cette décision suscita au plus haut point le mécontentement des paysans. Car, il était évident qu'un tel système n'eut pour effet que de brimer leur liberté. Ce décret du 9 février 1805 les contraignait de façon « manu militari » à demeurer à la campagne pour cultiver leurs jardins.

Mademoiselle Chapotin, une jeune fille de bonne famille, de bonne réputation et de bonnes mœurs reçut publiquement une bastonnade parce qu'elle ne possédait pas les douze gourdes d'amende qu'elle devait payer pour avoir hébergé trop longtemps un jeune paysan en sa demeure située en ville. Les gens démunis ne s'estimaient pas mieux traités qu'ils le furent au temps des colons où, véritables forçats, ils se trouvaient continuellement astreints à la surveillance d'un « *commandeur* » qui les poussait à travailler sans relâche et qui surtout, utilisait « *le fouet, le bâton, des verges et la prison* » pour les sortir de leur torpeur dès qu'ils montraient le moindre signe de fatigue ou de paresse.

Un tel traitement, à tort ou à raison, constituait une aberration flagrante pour ces citoyens dont plusieurs s'étaient battus à côté de Dessalines pour réaliser non seulement l'indépendance mais aussi l'abolition totale de l'esclavage, tout au moins à Saint-Domingue. Le 1er janvier 1804, ce fut dans la perspective de le voir travailler à l'amélioration de leur situation que ses concitoyens l'avaient porté au timon des affaires de l'état.

Quelle ne fut pas leur grande déception de constater que l'empereur ne se souciait guère de leur accorder le traitement auquel ils s'attendaient en toute justice. La rigidité, l'autoritarisme, le caporalisme agraire, le « pouvoir sans partage concentré à Marchand », le trop grand nombre de maîtresses du chef, tels sont les termes qui reviennent constamment sous la plume des écrivains pour décrire le gouvernement de Dessalines. À ce compte, Thomas Madiou écrit : « *L'Empire sombra dans le despotisme. Le régime de Dessalines fut une dictature militaire dans toute son ampleur* ».

À tout cela, il faut ajouter le gaspillage effronté exercé par les fonctionnaires. Dessalines en était bien au courant. Mais, il se montrait plus que tolérant. La seule recommandation qu'il faisait à ses collaborateurs, c'était la suivante : « *Plemen poul la. Men fè attansyon pou li pa rele !* » La traduction française en est : « *Plumez la poule. Prenez garde qu'elle ne crie !* »

Il n'en saurait être autrement car, lui-même, avide de richesse douteuse et fervent de plaisirs exagérés, il ne pouvait nullement constituer un modèle incontestable. Son amour pour la bamboche et pour la danse était tellement prononcé qu'on ne reconnaissait guère en lui le minimum de prestige qui doit caractériser un chef d'État. Le 17 octobre 2005, à l'occasion de l'anniversaire de la mort de Dessalines, le Professeur Pierre Josué Agénor Cadet publia un article dans lequel il rapporte le fait suivant.

Au cours d'une rencontre festive qu'il organisait dans ses salons, Dessalines recevait plusieurs amis et collègues parmi lesquels figuraient Pétion et Christophe qui se tenaient l'un à côté de l'autre. Tandis que la fête battait son plein, ces deux généraux, ne cessaient pas d'observer de près leur hôte, en l'occurrence, l'empereur. Ils s'étonnaient outre mesure de constater à quel point ce dernier ne se gênait pas pour poser un tas de gestes aussi disgracieux que désinvoltes auprès de ses invités.

À un moment donné, se sentant choqué de son comportement, le général Christophe, responsable du département du Nord, se pencha vers son homologue de l'Ouest et lui glissa au tuyau de l'oreille : « *Nous ne devons pas nous laisser mener par ce petit danseur* ».

Voilà autant de faits qui expliquent qu'en 1806, dans les sphères névralgiques de la société haïtienne, la cote d'amour était à son plus bas niveau à l'endroit de Dessalines. Il est quand même déplorable que, nonobstant ses légendaires accomplissements qui contribuent à faire la fierté non seulement du peuple haïtien en particulier mais aussi de la race noire en général, sa témérité exagérée et son ego démesuré lui ont coûté la vie d'une façon aussi atroce.

Des erreurs non des fautes

À la lumière de tels faits, il est indéniable que plusieurs critiques, pour le moins, sérieuses peuvent être imputées à l'empereur. En revanche, à l'endroit de cet homme qui s'est tant sacrifié pour ce pays et pour ses congénères, il aurait été plus juste de considérer que ces écarts qui lui sont attribuables constituent, pour parodier le Dr J.-C Dorsainvil : « *des erreurs plutôt que des fautes* ». L'empereur, faut-il le répéter, était loin d'être parfait. Cependant, il faut avouer que, eu égard à ses accomplissements, il ne méritait pas un traitement aussi barbare que celui qui lui a été infligé par ceux qui lui doivent leur libération. Dessalines est amplement digne du plus haut niveau de respect et de reconnaissance de la part tant de la population haïtienne en particulier que de la gent noire en général.

Que n'importe quel lecteur de ce papier regarde dans le rétroviseur. Il procèdera à une récapitulation de l'information fournie dans les chapitres précédents. Et cela le forcera d'admettre le mérite de Jean-Jacques Dessalines. Incontestablement, ce monsieur s'est révélé l'acteur principal qui a dirigé de main de maître l'équipe des héros qui ont sorti notre coin de terre de l'horrible état de servitude dans lequel il se trouvait maintenu durant trois siècles par le colon blanc. Dessalines mérite doublement la reconnaissance du peuple haïtien, car c'est aussi grâce à lui que nous avons aujourd'hui ce pays qui est une république, encore plus, la première république nègre « libre et indépendante » du monde.

Ce n'est, réellement pas peu. C'est ce Dessalines, illettré mais fier et confiant qui, à la tête de sa troupe d'esclaves nègres et incultes, parvint à infliger une défaite cuisante et spectaculaire, à la puissante armée française dirigée par le légendaire Général Jean-Baptiste-Donatien de Rochambeau, jusque-là réputé invincible. C'est à partir de cet exploit, que se forma la nation haïtienne. Quelle gloire pour les Haïtiens ! Quelle gloire pour les Noirs en général !

Sur ce, Rémy s'exprime ainsi :

« *Avec la guerre de l'indépendance d'Haïti, pour la première fois dans l'histoire connue de l'humanité, des esclaves avaient définitivement triomphé à la fois de leur métropole et de leurs maîtres blancs ; pour la première fois, la métropole et les maîtres vaincus et chassés, les esclaves vainqueurs se sont organisés en État indépendant et souverain. Et aujourd'hui encore Haïti demeure le seul cas historique d'un État créé par des esclaves au terme d'une révolution et gouverné par ces anciens esclaves eux-mêmes. Pour la première fois dans les Temps Modernes, des caucasiens ont été défaits par des noirs dans une guerre internationale* ».

Problèmes vs réalisations

Malheureusement, dès les premiers jours de la fondation de la nouvelle nation, Dessalines se trouva face à de multiples difficultés d'ordre majeur. D'abord, répétons-le, il était lui-même un analphabète. De plus, pour former son gouvernement, il ne pouvait compter que sur très peu de compatriotes doués d'un minimum de compétence. Ses fonctionnaires étaient presque tous des illettrés. Malgré tout, Dessalines parvint à former un bon gouvernement et dans les meilleurs délais.

D'abord, dans le cadre de la protection de l'intégrité du territoire national, il devait sans cesse garder un œil vigilant sur les Français qui rêvaient de revenir bien vite, pour reconquérir le territoire perdu et même rétablir l'esclavage. Pour cela, sans tarder, il mit sur pied une puissante armée de plus de cinquante mille (50,000) hommes aguerris, munis d'une grande quantité de munitions et disposant d'un grand nombre de forteresses dominant les endroits stratégiques. C'était là, définitivement un parfait moyen de tenir sur ses gardes tout ennemi qui voudrait retourner s'emparer du pays pour y régner comme avant en maître et seigneur.

Il y a autre chose. Durant tout le temps de la colonisation, la propagande faisait constamment croire aux Noirs que le monde se composait seulement de deux principaux groupes humains : les Blancs qui sont des êtres Supérieurs et les Noirs, des créatures Inférieures qui ne pourront jamais se mesurer aux Blancs et qui sont fondamentalement destinées à être, ni plus ni moins, au service de ces derniers. Par ses prouesses du 18 novembre 1803 suivies de l'apothéose du 1er janvier 1804, Dessalines a complètement brisé ce mythe.

Il est aussi important de rappeler une fois de plus ce qui a déjà été révélé dans les pages précédentes : l'un des éléments majeurs de l'idéal dessalinien, c'était sa farouche opposition au concept de l'inégalité devant la loi entre les êtres humains de quelque race, de quelque couleur et de quelque position socioéconomique que ce soit. En témoignent, plusieurs indications comme celle-ci incérée au début de sa constitution de 1806 : « *En présence de l'Être-Suprême, devant qui les mortels sont égaux* ».

Tout aussi bien, lors de la controverse provoquée par sa politique agraire, il ne manquait pas de défendre la cause des démunis en s'écriant : « *Et nos pauvres frères dont les pères sont en Afrique, ils n'auront rien* ».

Dans le même ordre d'idées, il convient de mentionner le geste hautement humanitaire qu'il manifesta à l'endroit d'un groupe de Polonais. Madiou rapporte que Dessalines octroya à ces gens-là, le statut de citoyenneté haïtienne en guise de remerciement et de récompense pour le fait qu'à un moment donné, ils préféraient faire défection plutôt que de participer à la guerre contre les insurgés haïtiens. De plus, quelque temps plus tard, plusieurs de ces polonais avaient déménagé d'Haïti à la Jamaïque. Vivant dans ce dernier pays, ils se heurtaient à la condition *sine qua non* de prendre part au service militaire anglais, ils refusèrent catégoriquement.

Ainsi, ils ont été refoulés en Haïti et du même coup, le gouvernement jamaïcain réclama de Dessalines qu'il annule leur droit de résidence et qu'il les retourne dans leur pays d'origine. La

Suite en page page 15

réponse de l'empereur a été un « non » sans équivoque parce que, soutenait-il, il n'était pas question, pour lui, de « *contraindre ces nationaux à quitter la terre de leur patrie* ». À la lumière des faits ci-devant mentionnés, force est d'admettre que Dessalines était d'emblée un homme de grand cœur qui envisageait tout ce qu'il y avait de meilleur pour Haïti et pour l'ensemble de ses concitoyens.

Ce n'est pas sans raison que dans l'un de ses articles, l'écrivain Louis Joseph Janvier disait : « *Dessalines, avait des idées excellentes, bien conçues et parfaitement réalisables, il ne lui a manqué que le temps* ».

Là-dessus, on doit admettre que l'écrivain a raison. En revanche, sans rien enlever au mérite de l'empereur, il faut reconnaître qu'en bien des cas, il affichait d'importantes maladresses dans l'application de ses politiques. Mais, cet homme pouvait-il faire mieux. Il ne faut pas perdre de vue qu'il a vécu plus de la moitié de sa vie comme esclave des champs. Il n'avait aucune culture, aucune préparation académique. Quand il était simple militaire, c'étaient des amis qui lui lisaient son courrier ou écrivaient ses lettres. Rendu chef de gouver-

Journal 4-11 novembre 2020.qxp_HO 11/4/20 3:27 AM Page 16

NOUVELLES BRÈVES

Les présidentielles américaines plus serrées qu'on l'espérait

Hier soir, mardi, à 11 heures, quand on ne pouvait plus continuer à suivre le dépouillement du scrutin, ni Donald Trump, président en fonction, candidat à sa succession, ni son rival démocrate, l'ex-vice-président Joseph « Joe » Biden, ne pouvaient crier victoire, car aucun d'entre eux n'avait réussi, à cette heure, à récolter le nombre magique des 270 votes électoraux nécessaires pour se faire déclarer président.

Selon les statistiques disponibles alors, Joe Biden disposait de 209 votes contre 117 pour Donald Trump. Au total on compte 538 votes électoraux, ainsi le décompte se faisait toujours avec 212 votes en suspens. On attendait celui des grands états du Midwest américain — Michigan, Minnesota, et Wisconsin —, ainsi que celui des Sudistes de la Georgie et de la Caroline du Nord, en sus d'-Arizona, dans l'Ouest et l'Ohio, dans le Mi-Est, Mi-Midwest. Qui aura récolté les 270 avant ? C'est le grand pari.

La surprise de la soirée, reste, sans conteste, la performance de M. Trump, qui a pu mobiliser ce qu'on se plaît à décrire comme étant sa «*base*», c'est-à-dire ses partisans farouches qui ont investi les bureaux de vote hier, en grand nombre. Et le vote qu'-on comptabilisait au prime abord était plutôt celui de la journée. Mais, il y aura encore d'autres surprises, car cette année, plus de 100 millions de citoyens, soit les deux tiers de toutes les personnes inscrites sur les listes électorales à participer au vote, avaient déjà voté par anticipation, soit par la poste ou en déposant leurs bulletins dans des boîtes spéciales dont la dépouille tarde à s'effectuer. De ce fait, on ne saura peut-être, pas avant deux ou trois jours, pour ne pas dire une semaine, qui a remporté le gros lot.

Toutefois, on a pu savoir que les démocrates ont retenu le contrôle de la Chambre basse. Pour le Sénat, rien

Évelyne Sincère.

n'était encore certain, à 11 heures hier soir, les républicains ayant repris leur siège dans l'Alabama, perdu deux ans plus tôt lors d'une élection spéciale, tout en perdant celui du Colorado, que les démocrates ont accaparé. Ainsi, on attend le décompte complet pour se faire une idée du parti qui contrôlera le Grand Corps. Et aussi qui sera élu président.

On notera, cependant, que vu les 100 millions, ou les deux tiers du total des votants, qui avaient déjà jeté leurs bulletins avant le journée d'hier, décideront, en dernier lieu, qui sera élu à la première magistrature de l'État. Dire que les démocrates ont une forte marge d'avance parmi ces votants.

***Le kidnapping, suivi du meurtre sauvage de la jeune étudiante Evelyne Sincère devient cause célèbre, même au sein du ministère de la Justice.** Tout a débuté hier, mardi 3 novembre, pendant, qu'aux États-Unis, les citoyens s'alignaient aux bureaux de vote à travers le pays, pour élire leurs dirigeants, à Port-au-Prince, au ministère de la Justice et la Sécurité publique, une scène qui fera histoire : Wilson d'Haïti, chef de Sécurité à ce ministère, se jetait par terre, hurlant « *Trop, c'est trop! C'est inacceptable !* »

C'est ainsi qu'il protestait le kidnapping, suivi de viol, puis d'une raclée sauvage ayant abouti au meurtre d'Evelyne Sincère, 22 ans, dont le cadavre a été retrouvé sur un amas de fatras dans la commune de Delmas.

Puis la situation a tourné au vinaigre, quand le titulaire du ministère, Rockfeller Vincent, arrivant sur les lieux, a ordonné l'arrestation de Wilson D'Haïti, qui a été menotté. Alors, d'autres employés du ministère, furieux, ont crié « ***Abus !*** », demandant que leur collègue soit vite relâché.

Selon *Vant Bèf Info,* une source à l'intérieur du ministère laissait entendre qu'un arrêt de travail a été observé, tout en indiquant qu'une grève générale n'était pas à écarter. Histoire à suivre, car il y a grogne un peu partout dans la société face à l'insécurité généralisée, dont la sauvagerie à l'encontre de la jeune étudiante semble éveiller les consciences d'une façon toute particulière.

Les réseaux sociaux sont riches en prises de position fusant de toutes parts pour dénoncer cet acte odieux commis contre cette jeune fille qui avait tout son avenir devant elle. À signaler le geste posé par une artiste, qui retient l'attention. Hier, mardi, 3 novembre, Rutshelle Guillaume, une vedette de la chanson, a annoncé qu'elle a mis sur « *pause* » toutes ses prestations musicales, en vue de protester en mémoire d'Evelyne Sincère.

Le ministre de la Justice et de la Sécurité publique Rockefeller Vincent.

Pour sa part, présentant ses condoléances à la famille de la victime, *Rezonodwes,* rapporte que Mlle Guillaume « *exhorte la société à ne jamais oublier ce crime et à élever la voix pour dire* ***' Nou bouke '***». Que la société toute entière y croit et répète avec elle : **« *Wi, nou bouke !* »** Et agisse en conséquence.

Puis cette phrase, qui revient comme un refrain sur les réseaux sociaux, « ***Trop ! C'est trop !*** » Et c'est Pierre Réginald Boulos, du *Mouvman Twazyèm Vwa* qui, dans une vidéo sur ces réseaux, a laissé parler son cœur, en tant que père et grand-père de famille, se disant « *outragé* » de voir le cadavre de la jeune fille et, comme bien d'autres, n'a pu contenir ses larmes. Puis d'un ton ferme, il répète : « ***C'est assez, oui, c'est assez ! Fraisons un faisceau pour dire Non !*** ». Il se dit prêt à concerter avec tous les autres pour que, « *ensemble*», ils puissent lancer un assaut contre «*cette insécurité qui nous menace tous*».

On notera aussi qu'hier, mardi 3 novembre, le groupe de policiers dissidents dits Fantom-9 a fait une déclaration sur WhatsApp, qu'à partir de jeudi (demain, 5 novembre), Fantom avise qu'ils ne seront pas "responsables" de ce qui pourrait arriver aux fervents des clubs dansant. "Car, tout le monde devait sympathiser avec Eveline, morte, comme l'on sait".

Et le Premier ministre Joseph Jouthe a emboité le pas avec ces mots : « *En temps normal* » écrit-il, « *les enfants enterrent leurs parents; seulement en temps de guerre qu'un parent devrait enterrer son enfant. Or, nous ne sommes pas en guerre en Haïti* ». Pourtant, poursuit-il : « *Éveline (sic) Sincère n'avait que 21 ans. Elle était en classe terminale avec son avenir devant elle. Elle n'a pas été malade, ni accidentée. Elle a été assassinée* ».

Alors, dit-il, en tant que père, il se sent « *ravagé par cet acte odieux* ». Aussi a-t-il demandé « *aux forces de l'ordre de tout mettre en œuvre pour que la mort de cette jeune écolière ne reste pas impunie, et que chaque autorité concernée prenne conscience de la gravité de la situation et agisse en conséquence* ».

Mais il est à se demander : « *Et si les autorités sont de mèche avec les ' bandits légaux ', à quoi vraiment s'attendre ?* » Lisez l'éditorial, en page 10, adapté en anglais à la page 11, pour se faire une idée de l'implication des plus hautes autorités du pays dans ce crime, qui a fauché la vie d'-Évelyne Sincère et fait d'Haïti un vaste abattoir.

Pierre Quiroule II
4 novembre 2020

Joël Deeb nous a laissés

TENTATIVE DE FAIRE EXPLOSER LA VOITURE DE BEBE DOC

Suite en page 13

autorités fédérales préposées au trafic aérien n'étaient pas aussi pointilleux par rapport à la vérification des détails sur les informations fournies. Aussi la déclaration faite concernant le nombre de passagers à bord et le contenu d'un l'appareil de cette taille n'éveillaient-elle aucun soupçon.

Tout était fin prêt pour décoller d'Opa-Loca. Ä 7 heures du matin, passagers et pilote et co-pilote étaient à bord : Claude Denis (le pilote) avec Frantz Gabriel (pilote aussi qui n'était pas aux commandes, ce jour-là); avec Joël Deeb, bien sûr, ainsi que Jean-Claude Louis-Jean, Ernst Francis, Yvon Désulmé et Éli Chemaly.

À noter que des voyages de reconnaissances des lieux avaient été effectués bien avant, histoire d'identifier le lieu d'atterrissage, à l'aller comme au retour, ainsi que l'état du terrain sur les deux routes visées pour effectuer une descente sécurisée de l'avion.

Une telle opération exigeait aussi la participation d'hommes de terrain, qui devaient s'informer des déplacements de J.-C. Duvalier, de ses routines et de la manière dont se comportent ses gardes du corps. Dans le cadre de ce débarquement, une véritable descente à la résidence du major de l'Armée (un médecin), où, en ce jour du 28 juillet 2083, était tenue une fête commémorative de la création de la Milice de Duvalier (les tontons macoutes), à La Boule. Les envahisseurs étaient tenus informés par leurs contacts évoluant dans l'entourage

de Bébé Doc, que ce dernier avait décidé d'assister à cette fête.

D'Opa-Loca, en Floride, l'heure avançait, avant que soient marquées 7 heures 15, l'avion prit vol. Aux environs de 11 heures du matin, la côte Nord d'Haïti était en vue, et quelques minutes plus tard c'était l'atterrissage sur la Route nationale. Les véhicules, qui devaient récupérer les cinq hommes responsables de l'exécution de l'opération, étaient déjà sur place.

En un rien de temps, le transfert d'hommes et d'équipements s'est effectué sans anicroches. Et sans perdre de temps, l'avion décolla du territoire haïtien vers sa destination officielle, les Îles Turks and Caicos.

En route pour Port-au-Prince : Cap sur Laboule

Embarqués dans les véhicules qui attendaient, les membres de l'expédition se dirigèrent vers Port-au-Prince où ils devaient attendre le moment de se rendre à La Boule. Les heures d'attente se firent extrêmement longues, l'anxiété et l'inquiétude étant aussi au rendez-vous. Mais, finalement, c'était le moment de bouger, en direction de La Boule, dans les hauteurs de Pétion-Ville.

Joël et ses quatre compagnons, à l'instar des jeunes gens qui papillonnaient autour du président à vie, prétendant adhérer au « *jean-claudisme* », arrivaient à la fête, le plus naturellement du monde. Après une trentaine de minutes depuis qu'ils y arrivèrent, ils comprirent que leur mission n'allait pas aboutir, leur contact dans l'entourage de J.-C. Duvalier leur apprit que ce dernier n'allait pas venir. Michèle Bennett, la première dame, n'était pas d'humeur à faire le voyage jusqu'à La Boule. En tout cas, pas pour s'afficher dans une fête commémorative de la création du corps des tontons macoutes. Surtout que, d'après ce qu'on répétait dans les couloirs du Palais national, à l'époque, Michèle Bennett « *ne pouvait pas encaisser* » les macoutes.

La mission de ce jour, visiblement impossible, Joël Deeb et ses compagnons n'avaient plus rien à faire en ces lieux. Aussi prirent-il la décision de vider les lieux. Et surtout d'assurer une retraite bien organisée, sans éveiller aucun soupçon.

Mission impossible, la démobilisation lancée

Entrés à Port-au-Prince quasiment incognito, les hommes de la Brigade Hector Riobé se trouvaient confrontés à l' «*échec* » de leur mission. Embarqués dans les véhicules qui les avaient emmenés chez l'officier de l'Armée, ils aspiraient à rejoindre l'avion qui les avaient débarqués un peu plus tôt le même jour. Voilà amorcée la démobilisation.

Aux commandes du Beachcraft Baron, Claude Denis remplit les formalités d'usage : Plan de vol avec, cette fois, pour destination Kingston, Jamaïque. Décollé de Providenciales, en route pour Kingston, le pilote posa son avion sur la Nationale No. 1 pour passer prendre les cinq passagers revenus d'une mission impossible. Arrivés sans encombre, à la Jamaïque, les sept hommes regagnèrent leurs destinations respectives en s'embarquant à bord des vols commerciaux.

Un des compagnons de Joël Deeb, dont le témoignage à fourni la documentation qui permet d'offrir cet article, se félicite de la réussite de cette expédition. Selon lui, c'est l'unique débarquement effectué par des exilés, dont les acteurs mirent les pieds à la capitale et en sortirent après avoir mené une opération, sans y laisser leur peau. Il a, toutefois, précisé que Frantz Héreaux fut l'unique membre de la Brigade Hector Riobé qui fut appréhendé par les hommes du régime de Jean-Claude Duvalier, mais parce qu'il vivait en Haïti.

Sans l'ombre d'un doute, Joël Deeb serait heureux de lire le récit de cette aventure, une parmi tant d'autres qu'a orchestrées la Brigade Hector Riobé, sous son leadership.

L.J.